



LES DIPLÔMÉS

REVUE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL • NO 393 • AUTOMNE 1997 • 2 \$

LE JEU, UNE PASSION VIEILLE COMME LE MONDE

LA MORT,
UN DUR MOMENT À VIVRE

INFOROUTE :
EST-CE LA FIN DE LA VIE PRIVÉE ?

GRANDEURS ET MISÈRES
DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS

PORTRAIT
GÉRALD-A. BEAUDOIN

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Part payé Postage paid
Nbre Bik
00866458
H4T 1A0

Port de retour garanti : C.P. 6128,
succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION
<http://www.umontreal.ca>

du 3
octobre
au 3
novembre 1997

Que vous soyez
seul ou en groupe,
n'hésitez pas à joindre
les rangs de la CPS
et de ses **syndicats**
affiliés

L'Association des employés en service social
de la province de Québec (**A.E.S.S.P.Q.**)

L'Association des techniciennes et techniciens
en diététique du Québec (**A.T.D.Q.**)

Le Syndicat des physiothérapeutes et des thérapeutes
en réadaptation physique du Québec (**S.P.T.R.P.Q.**)

Le Syndicat des technologues en radiologie
du Québec (**S.T.R.Q.**)

Le Syndicat des intervenants professionnels
de la santé du Québec (**S.I.P.S.Q.**)

Le Syndicat des professionnels et des techniciens
de la santé du Québec (**S.P.T.S.Q.**)

Le Syndicat des ergothérapeutes du Québec (**S.E.Q.**)



Téléphone
1 800 263 4469
514 521 4469
Télocopieur
514 521 0086

joignez la CPS

UN
REGROUPEMENT

tout naturel



CENTRALE DES PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

1001, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 850, MONTREAL, QUEBEC H2L

4
MOT DU PRÉSIDENT

6

Le vaisseau d'or du Trésor québécois

La frénésie du jeu est une passion vieille comme le monde. Ce qui est plus récent, c'est de compter l'État parmi les joueurs. Un joueur qui gagne à coup sûr!

10

Inforoute: est-ce la fin de la vie privée?

Comment garder sa vie privée quand l'État, certaines entreprises (et qui d'autre encore ?) peuvent tout savoir sur nous?

14

Difficile à vivre, la mort

La mort est certainement l'un des moments clés de la vie. Mais c'est un moment que la société, et chacun d'entre nous, avons beaucoup de difficulté à accepter.

18

Grandeurs et misères du syndicalisme québécois

Décriés par certains comme étant révolus, dénoncés par d'autres pour leur collaboration avec le patronat, les syndicats ont-ils encore leur raison d'être? Et si oui, quelle direction doivent-ils prendre?

24

ENTRE NOUS

30

**PORTRAIT
Gérald-A. Beaudoin**

Avocat, professeur et sénateur, Gérald-A. Beaudoin habite Ottawa depuis 1956. Il y a passé sa vie à réfléchir sur la législation et à conseiller la classe politique.

32

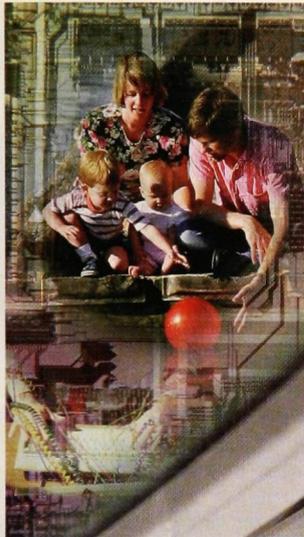
CARNET

36

ENTRE GUILLEMETS

38

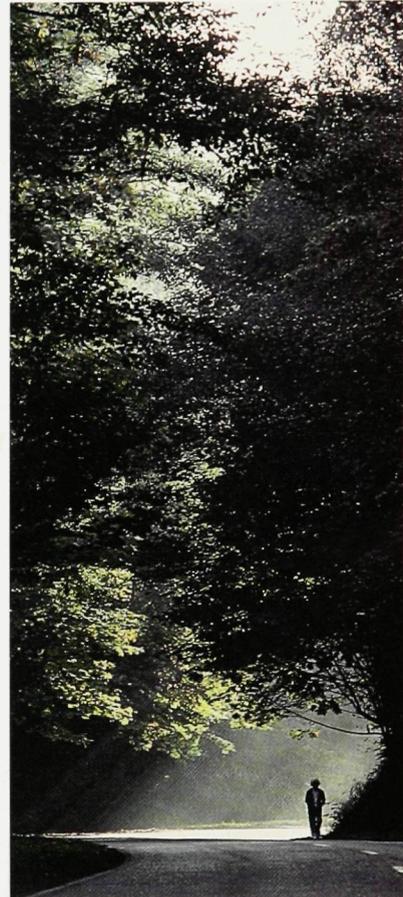
FONDS DE DÉVELOPPEMENT



page 10



page 30



page 14

page 6



LES DIPLÔMÉS

Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Pierre Pugliese, président
 Johanne L. Remillard, première vice-présidente
 Laurent Giguère, vice-président (finances)
 Raymond Gagnier, vice-président (communications)
 Pierre Pilote, vice-président (activités socioculturelles et régionales)
 Danielle Dansereau, vice-présidente (associations sectorielles)
 François Boisvenue, administrateur
 Jacqueline Desrosiers, administratrice
 Vincent P. Hogue, administrateur
 Alain A. Savard, administrateur
 Jean R. Allard, administrateur
 Dino Fuoco, président sortant
 Michel Saint-Laurent, secrétaire général

Représentants des diplômés au Conseil de l'UdeM

Pierre Grand'Maison
 Paul Cusson

Rédacteur en chef

Ronald Prigent,
 Direction des communications de l'UdeM

Collaboration

Daniel Baril, Mathieu-Robert Souvé
Entre guillemets: André Goulet
Entre nous, Le Carnet:
 Michel Saint-Laurent et Nathalie Farah

Révision

Sophie Cazanove

Graphisme

Jean R. Beauchesne

Graphisme de la page couverture

Jean R. Beauchesne

Photographies

Bernard Lambert,
 Direction des communications de l'UdeM

Impression

Interweb inc.

Publicité

Carole Gauthier
 (514) 343-6230

ISSN 0228-9636

Dépôt légal D-6880028.

Bibliothèque nationale du Québec

Publiée deux fois l'an

Tirage 138 000

Siège social

3744, rue Jean-Brillant
 Bureau 410
 C.P. 6128, succursale Centre-ville
 Montréal (Québec)
 H3C 3J7
 (514) 343-6230
 Prix d'un numéro: 2 \$
 Abonnement annuel: 6 \$
 À l'étranger: 8 \$

Les auteurs des articles publiés dans *Les Diplômés* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.



Imprimé sur du papier recyclé et recyclable.

Une nouvelle façon de voir les choses



Au moment où s'achève mon mandat à titre de président de notre association, il me semble important de partager avec vous les réflexions qui me viennent à l'esprit à propos de l'Université de Montréal.

Plus que jamais, à cause des impératifs budgétaires que nous connaissons, nous devons serrer les rangs et faire tout notre possible pour contribuer à augmenter l'impact et le rayonnement de notre université dans la communauté.

Je veux que nous prenions conscience, tous ensemble, de l'importance de notre établissement dans l'histoire et dans le développement du Québec. À partir de cette constatation, je souhaite que nous prenions tous à cœur notre rôle de représentant de l'Université de Montréal dans notre entourage et que nous profitons de toutes les occasions possibles pour l'appuyer dans son devenir.

Ce que l'Université nous a transmis durant nos études, nous l'utiliserons quotidiennement dans de nombreux contextes. Si nous croyons à l'importance de l'Université et à sa valeur pour les générations à venir, il est temps maintenant de passer à l'action et de contribuer à ce grand mouvement de sympathie et d'appui que je voudrais voir s'amplifier.

C'est d'abord une question de fierté, mais aussi un geste à accomplir pour l'avenir de notre communauté.

L'Université de Montréal, moi, j'y crois.

.....
 Le président,

Pierre Pugliese
 Polytechnique 1979

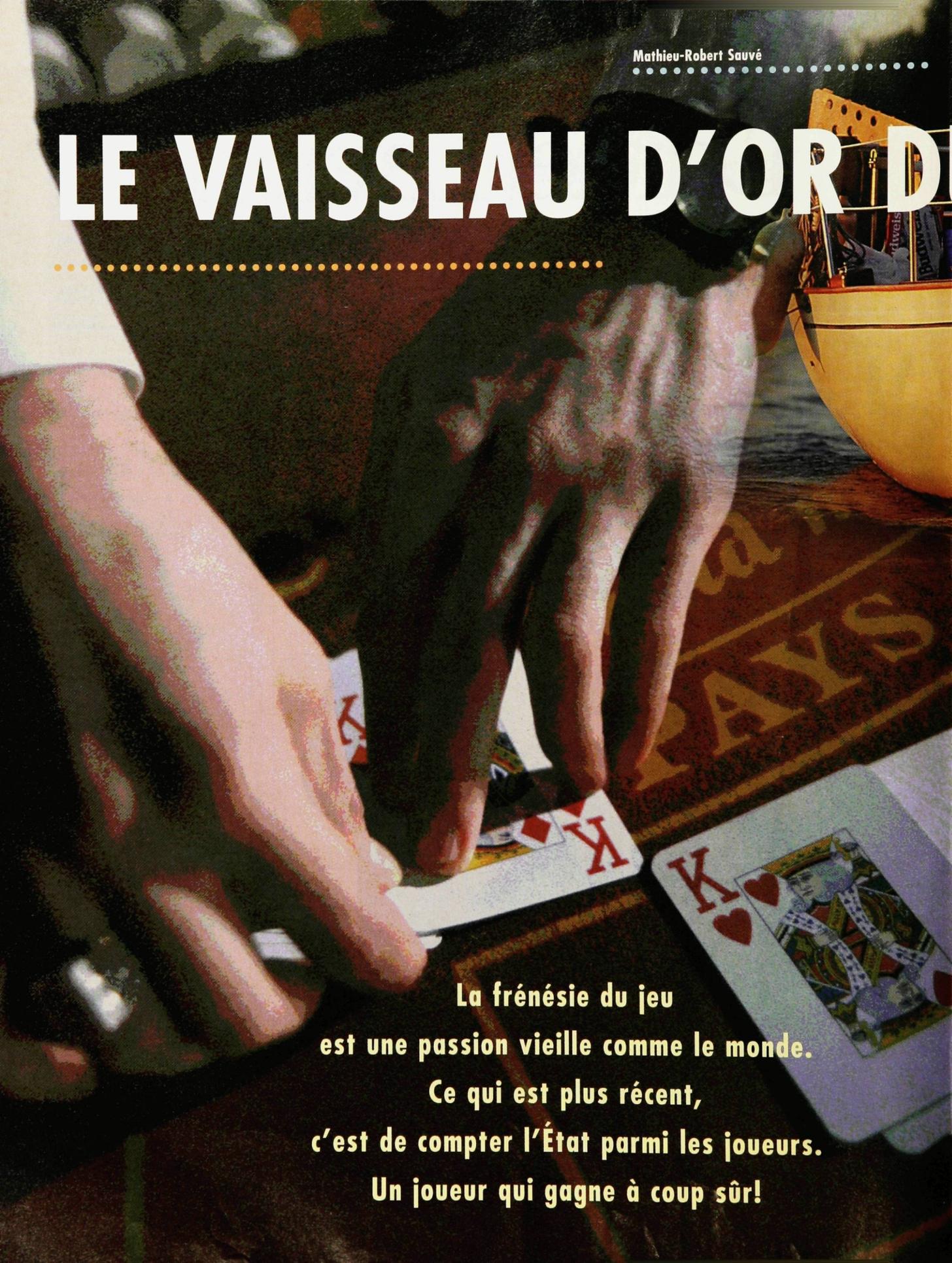
Comme plus de 5 000 personnes chaque semaine,
Daniel Lavigne a pris la décision de revenir chez Bell :
une entreprise d'ici qui connaît bien
ses besoins.

Daniel Lavigne est de retour.



Bell

LE VAISSEAU D'OR D



La frénésie du jeu
est une passion vieille comme le monde.
Ce qui est plus récent,
c'est de compter l'État parmi les joueurs.
Un joueur qui gagne à coup sûr!

LE TRÉSOR QUÉBÉCOIS



«I love you!». Mon voisin de droite vient de lancer cette exclamation. Tout en actionnant un levier afin de voir s'aligner les «Triple Diamond», je jette un coup d'œil dans sa direction. Il est seul. «Mon dieu! me dis-je. Cet homme parle à sa machine à sous!»

Ce qui m'avait amené au Casino de Montréal? La curiosité. Je voulais voir ce qui attirait 12 000 personnes par jour au bout de l'île Notre-Dame, beau temps, mauvais temps. Tous les matins, dès l'ouverture, à 11 h, il y avait déjà une file d'attente, semble-t-il. Depuis le mois de septembre, la file d'attente à l'ouverture a disparu. C'est que le casino ne ferme plus!

Bien décidé à y miser tout mon avoir (40 \$), je me dirige vers l'ancien pavillon de la France en me prenant pour Alexeï Ivanovitch à Roulettenbourg. Dans le rôle de la troublante Praskovia Alexandrovna: Manon, ma conjointe. Je finirai ruiné, comme dans *Le Joueur*, de Dostoïevski. Mais pour un soir seulement.

Première constatation: ce vestige de l'Expo 67 est magnifique vu du pont de la Concorde, un soir de feux d'artifice. Pour un vrai joueur, l'approche vers ce lieu lumineux où tous les espoirs sont permis est sûrement enivrante.

Mais ce grand vaisseau d'or fait surtout le bonheur du Trésor québécois depuis trois ans et demi: 393,8 millions de bénéfices pour 1996. Depuis son agrandissement par l'annexion de l'ancien pavillon du Québec, au coût de 75 millions de dollars, ce casino a connu un succès inespéré.

Le rapport annuel 1996-1997 de la société d'État indique que, pour la première fois de son histoire, elle a connu une baisse dans les ventes de billets de loterie (Mini, Inter, 6/49, gratteux, etc.) au Québec. L'augmentation de 16 % de son chiffre d'affaires est attribuable aux faramineux profits de la Société des casinos du Québec et au tout nouveau réseau de loterie vidéo géré par Loto-Québec. Ces machines, qu'on appelle le «crack» des joueurs, ont amené quelque 466 millions de bénéfices.

À croire que le Québec a tout «misé» sur les jeux de hasard pour relancer son économie, car depuis l'ouverture du casino de Hull, en mars 1996, la société distincte est la province canadienne qui compte le plus de ces maisons de jeu gérées par l'État. Et ce n'est pas fini puisque d'autres casinos pourraient voir le jour. Certains ont même proposé l'idée de convertir le bâtiment clinquant de l'aéroport de Mirabel en immense casino international. Les joueurs viendraient du monde entier pour y miser leur chemise et repartiraient par le prochain avion.

Aussi vieux que la Terre

L'engouement phénoménal des Québécois pour les jeux de hasard n'est pas apparu avec Loto-Québec. D'abord, il semble que cette propension à risquer ses biens soit aussi internationale que les besoins primaires. En tout cas, l'humanité l'a toujours chérie.

Les archéologues et historiens ont découvert des traces de l'emprise du jeu dans toutes les sociétés: les Chinois jouaient au Kéno un siècle avant notre ère, les Indiens ont eu leurs tirages au sort, les Romains et les Grecs également. Moïse lui-même remit entre les mains du hasard le destin de son peuple quand il partagea le territoire à l'ouest du Jourdain.

«La distribution des terres se fera par tirage au sort.» (Nombres, XXVI, 55.)

Les peuples qui n'avaient jamais eu de contact avec les Européens avaient inventé leurs propres jeux. Dès sa première visite en Amérique, Jacques Cartier remarque les mœurs particulières des autochtones. «Ils jouent tout ce qu'ils ont. Jusques à la couverture de leur nature», écrit-il dans son journal.

Les missionnaires seront encore plus écœurés par cette pécheresse habitude. Le récollet Gabriel Sagard écrit dans son *Récit de voyage* en 1623: «L'exercice du jeu est tellement fréquent et coutumier entre eux qu'ils y emploient beaucoup de

temps. Parfois les hommes et les femmes jouent tout ce qu'ils ont [...]. J'en ai vu s'en retourner en leur village tout nus et chantant, après avoir tout laissé aux nôtres. Il est arrivé une fois entre autres qu'un Canadien perdit sa femme et ses enfants au jeu contre un Français.»

Avec la colonisation apparaissent les tirages au sort, bazars, loteries, courses de chevaux, etc. Un jeu aujourd'hui disparu, la raffle, consistait à miser un objet cou-



teux. La plupart des jeux de hasard sont cependant parvenus jusqu'à nous.

D'abord hésitante, l'Église finira par accepter l'idée dans le noble but de financer ses œuvres. Le premier bazar organisé à Montréal par des gens d'Église s'est tenu en 1832 au coin des rues Saint-Urbain et Sainte-Catherine. En 1876, la «loterie du Sacré-Cœur» offre une cagnotte qui ferait saliver nos parieurs plus d'un siècle plus tard: 272 782 \$. Pas chiche, le Sacré-Cœur. Par la suite, l'Église exploitera à profusion cette dime supplémentaire, jusqu'aux années des bingos dans les sous-sol des temples.

Mais ce sont les gouvernements qui ont le plus profité de l'inclination irrésistible des gens pour les jeux. Les profits immenses de cette industrie (1,57 milliard de dollars pour le Québec l'an dernier) constituent une véritable taxe volontaire servant à renflouer les coffres ou à lancer des projets onéreux quand tous doivent se serrer la ceinture.

La chasse au trésor

Quelque 70 % des Québécois se sont acheté un billet de loterie au cours de la dernière année, sans parler de l'affluence aux différents casinos. Le jeu est donc une activité immensément populaire. «Mais il y a des mythes autour des adeptes du jeu, estime Gabrielle Brenner, professeure d'économie à l'École des Hautes Études Commerciales et spécialiste de la prise de risque. Pour de nombreuses personnes, aller au casino est un loisir parmi d'autres. Comme une soirée au cinéma. C'est une question de goût.»

Dans un de ses articles, M^{me} Brenner présente la loterie comme le dernier moyen de devenir riche subitement. «Cela a remplacé, dans l'esprit des gens, le «trésor englouti», écrit-elle. La recrudescence de la popularité des jeux de hasard s'explique peut-être en partie par la restructuration des années 1990. Des gens qui pensaient connaître une carrière respectable ont perdu leur emploi, leurs espoirs.

COLLÈGE PRIVÉ POUR GARÇONS ET FILLES

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS

COURS SECONDAIRE COMPLET



PORTES OUVERTES

1700, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H2C 1J3

SAMEDI

18

OCTOBRE

1997



EXAMENS D'ADMISSION

pour septembre 1998

PREMIÈRE SECONDAIRE

le samedi 25 octobre

et le samedi 1^{er} novembre 1997

de la 2^e à la 5^e secondaire: 30 janvier 1998

On peut s'inscrire aux examens d'admission
en téléphonant au secrétariat du niveau

au (514) 382-1560

*Votre enfant mérite
ce qu'il y a de mieux!*

Le billet de loterie représente alors le moyen de récupérer au moins la fortune.»

On a tellement parlé des joueurs compulsifs et des suicides dans les stationnements du casino de Montréal (une rumeur non fondée, selon le bureau du Coroner du Québec) que la perception de la réalité s'est déformée. «Il n'y a que 2 % à 4 % des clients qui ne savent pas s'arrêter de jouer, signale l'économiste. Comme il y a des gens qui ne savent pas boire ou conduire...»

Selon M^{me} Brenner, le principal problème vient du fait que le jeu est un monopole d'État, et «l'État n'est pas un bon gestionnaire dans le secteur privé». Il vaudrait mieux laisser ce domaine au libre marché et encadrer les entreprises avec certaines réglementations. «Quand on me dit que Montréal ne doit pas devenir un nouveau Las Vegas, je réponds que Las Vegas connaît un taux de croissance de 7 % et un taux de chômage de 2 %...»

Un de ses articles se terminait ainsi: «Les gens perçoivent le jeu comme la dernière façon de s'enrichir. Y imposer des restrictions correspondrait à taxer leurs rêves et leurs espoirs, ce qui serait encore plus destructif que n'importe quel jeu.»

Loto-Québec joue et gagne

Une chose est sûre: dans le secteur qu'elle exploite sans concurrence, Loto-Québec ne peut pas perdre, et le hasard n'a rien à voir là-dedans.

C'est une question mathématique. La société d'État rend même publiques les données relatives aux risques courus par les acheteurs de billets: vous risquez 52 fois sur 53 de mordre la poussière à la 6/49, et 89 fois sur 90 de faire patate à la Mini. Et, comme on s'en doute, les chances de gagner des gros lots sont infimes, 1 chance sur près de 14 millions pour la 6/49.

On connaît aussi avec précision l'avantage de la maison au blackjack ou à la roulette, où les profits varient entre 1,5 % et 2,7 %. Mais c'est dans les innombrables machines à sous que l'État-croupier fait les meilleures affaires. Ici, il n'est plus question de mathématiques, c'est de la mécanique.

L'opérateur d'une machine à sous n'a qu'à actionner un levier afin de régler la rentabilité de chaque machine. «On la règle pour qu'elle retourne en moyenne 90 sous par dollar, ou jusqu'à 60 sous. C'est une simple question de mécanique», explique Martin Goldstein, professeur au Département de mathématiques et directeur adjoint du Centre de recherche mathématique de l'Université de Montréal.

Les combinaisons probabilistes qui font tant gamberger le profane sont depuis longtemps évaluées par les mathématiciens. D'ailleurs, rares sont les revues savantes qui s'y intéressent. «Les problèmes de probabilités rencontrés à la roulette ou dans un jeu de poker font partie du cours élémentaire de

mathématiques, explique M. Goldstein. Dans de rares cas, des problèmes soulevés sont tout de même intéressants.»

Exemple: si j'ai en main 900 \$ et que je souhaite en gagner 1000 à la roulette, est-il préférable de faire plusieurs mises de faible valeur ou quelques-unes plus substantielles? Réponse: «Plus le nombre d'épreuves est élevé, plus les lois de la probabilité, qui sont contre vous, opèrent. Vous avez donc avantage à réduire le nombre de mises.»

Cela ne garantit pas la victoire. M. Goldstein a calculé que les chances de gagner 1000 \$ avec une mise de 900 \$ à Las Vegas étaient de 1 sur 88 si vous misez gros et de 0,03 sur 100 si vous misez petit.

Alexei Ivanovitch empoche

Devant ma machine à sous, grâce à toutes ces interviews, je constate que ce n'est pas moi qui m'amuse avec le hasard mais bien le contraire. C'est le hasard qui s'amuse avec moi. Pourtant, mon voisin a embrassé sa machine quand celle-ci a laissé tomber une ribambelle de 25 ¢ sous les yeux exorbités de ses amis.

Je pousse un soupir.

Soudain, stupeur et stupéfaction. Ce qui devait arriver arriva: j'ai gagné 50 fois ma mise quand les «Triple Diamond» se sont alignés sous mes yeux!

Alexei Ivanovitch aurait tout misé sur le noir ou le rouge. Au diable Dostoievski! Je m'enfuis avec mon pécule! ●



LE YUCATAN DIFFÉREMMENT

Location de maisons et condos au bord de la mer, près de Merida, sur une plage paisible et pittoresque et à proximité des sites archéologiques.

MEXIQUE

PROGRESO

Merida Cancun

tranquilité d'esprit goût de l'aventure tourisme culturel

(514) 345-0667 ou Restaurant La Hacienda, 1148, Van Horne, Outremont

COUP DE POUCE JEUNESSE

Programme **gratuit** d'aide à l'intégration au marché du travail pour jeunes femmes ayant obtenu leur diplôme depuis au moins 12 mois



- Counselling individuel bilingue
- Techniques efficaces de recherche d'emploi
- Participation à un système de mentorat

SERVICE EFFICACE ET PROFESSIONNEL

Inscription au 866-9941, poste 416

Seigneuriale

*Bières refermentées de type belge
brassées à Boucherville*

DISPONIBLES EN ÉPICERIE ET À LA SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC



La brasserie

Seigneuriale inc.

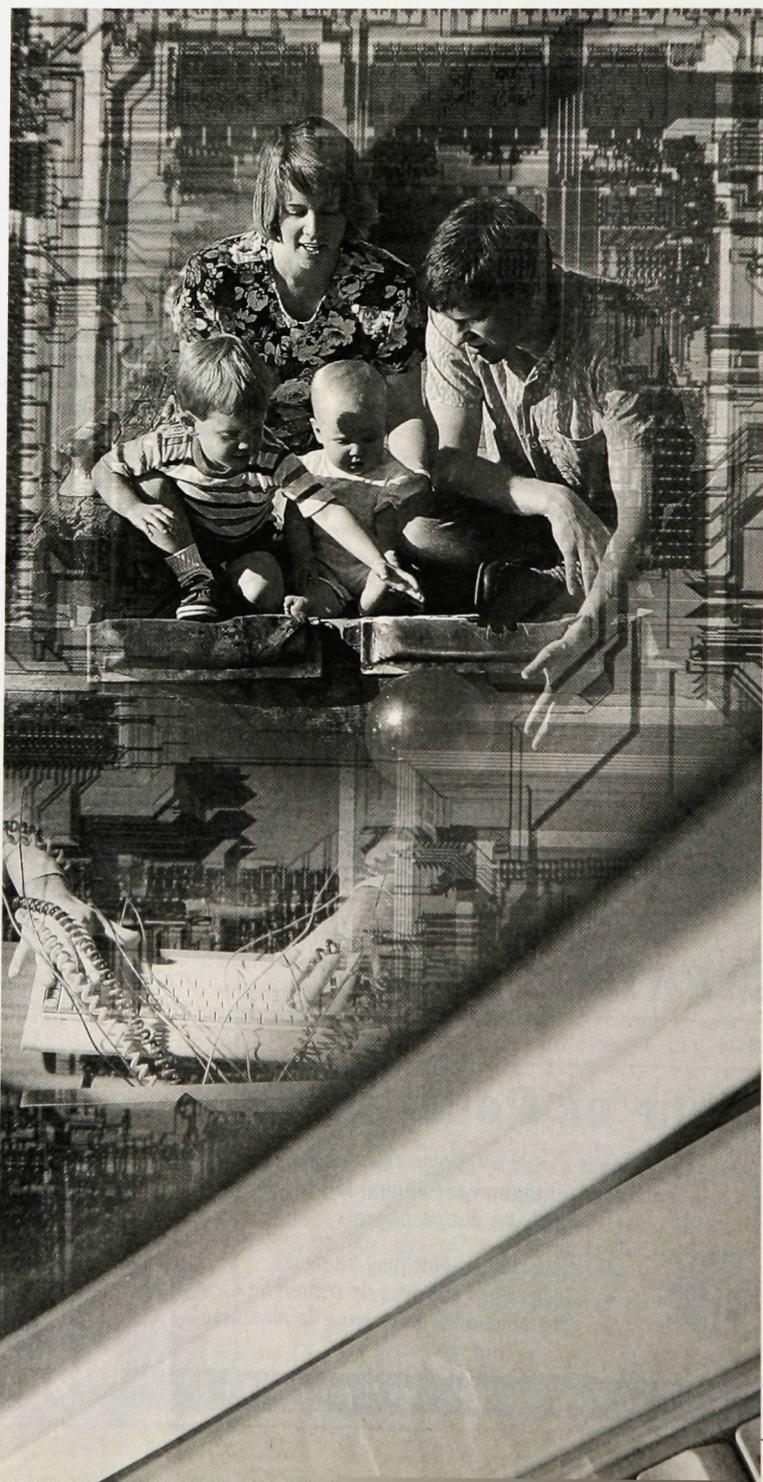
info : (514) 641-6433

INFORROUTE: EST-CE LA FIN DE LA VIE PRIVÉE ?

Mathieu-Robert Sauvé

.....

**Comment garder
sa vie privée quand l'État,
certaines entreprises
(et qui d'autre encore?)
peuvent tout savoir
sur nous?**



Dès le 1^{er} janvier 1998, une puce électronique fera son apparition sur les cartes d'assurance-maladie. L'État aura alors un nouvel outil pour centraliser les renseignements individuels. Pour le meilleur ou pour le pire? Avec les 130 fichiers nominatifs que possèdent actuellement les différentes unités administratives québécoises, dont huit concernent plus de cinq millions de personnes, comment être certain que son numéro d'assurance sociale, son bulletin de santé, son revenu, le montant de ses dettes ou même son numéro de carte de crédit ne circulent pas entre de mauvaises mains?

«Le vol d'identité sera la fraude par excellence du 21^e siècle», titrait *Le Devoir* le 9 juin dernier. L'article, émanant de la Presse canadienne, révélait que cette criminalité peu connue ne fait que commencer. Déjà, les trafiquants puisent leur information dans les banques de données ou les répertoires informatisés de dossiers personnels pour la revendre à des entreprises prêtes à payer cher: sociétés de crédit, maisons de sondage, agences de publicité. Ils n'hésitent pas à scruter les poubelles des compagnies de location de voitures ou de vente au détail. Mais le plus souvent, ils commettent leurs larcins sans quitter leur fauteuil, devant leur micro-ordinateur. Leurs complices sont les outils informatiques.

Voilà bien la part d'ombre qui planera sur la société de demain, où le citoyen pourra tout commander de chez lui ou se déplacer avec une carte à puce miraculeuse qui sera simultanément son médecin personnel, son banquier, son téléphone, sa conscience...

«Le problème posé par le nombre croissant de transactions à distance, c'est que la personne qui transmet ou reçoit une information doit être absolument certaine de l'identité de son interlocuteur. Il existe des moyens techniques et des moyens juridiques de s'en assurer», explique le juriste Pierre Trudel, du Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal.

Des moyens faillibles

Ces moyens sont-ils infallibles? Non, répond sans hésiter le chercheur. Mais, poursuit-il du même souffle, les systèmes traditionnels ne l'étaient certainement pas davantage. Il ne

faut pas oublier que les fraudeurs ont toujours existé, et qu'il est encore beaucoup plus facile d'assommer un facteur au coin d'une rue pour intercepter les messages confidentiels contenus dans son sac que de pénétrer dans le réseau informatique d'une société de crédit...

«Il faut donc trouver un équilibre raisonnable entre la protection des renseignements personnels et la circulation efficace de l'information. L'encodage est l'un des moyens techniques disponibles. Grâce à un code connu des seuls utilisateurs, l'interception des messages est pratiquement impossible.»

Il ne s'agit pas de science-fiction. Actuellement, plus de 30 % des entreprises traitent certains renseignements par ce moyen. Les minis-

Droit du cyberspace

par Pierre Trudel et France Abran, Karim Benyekhlef et Sophie Hein, Montréal, Les Éditions Thémis, Université de Montréal, Faculté de droit.

Cet ouvrage a été réalisé par l'équipe de recherche en droit du cyberspace du Centre de recherche en droit public de l'UdeM, grâce à une subvention du Fonds de l'autoroute de l'information du Québec.

Il présente une analyse approfondie de la plupart des questions juridiques qui se posent dans le cyberspace. Rédigé dans la perspective du droit québécois, l'ouvrage ne se limite pas aux normes applicables au Québec. Les règles pertinentes du droit international, du droit d'autres territoires ou de l'autoréglementation sont examinées selon une méthode d'analyse reconnaissant que dans le cyberspace, les règles du jeu ne peuvent toujours trouver application selon les modèles familiaux.

tères fédéral et provincial du Revenu tentent d'encourager les contribuables à en faire autant avec leurs déclarations annuelles. Un tel changement dans les mœurs leur ferait économiser d'importants frais de papeterie, de poste et d'impression.

Parmi les outils juridiques qu'on tente par ailleurs de concevoir figure l'authentification des transactions par un tiers. Des entreprises se spécialiseront dans la certification des parties en cause et s'en porteront garantes. C'est en quelque sorte la renaissance des actes notariés. «Dans ce domaine en pleine croissance, les entreprises ont commencé à se livrer une forte concurrence, explique Pierre Trudel. Au Québec, les jeunes notaires sont très dynamiques. Ils ont créé par exemple le projet Notarius, en collaboration avec la Chambre des notaires.»

Un centre reconnu

Le CRDP est l'un des tout premiers centres de recherche universitaires à s'être intéressé aux aspects juridiques et légaux du commerce électronique. Il s'est acquis une réputation internationale et demeure parmi les centres de recherche les plus actifs dans le domaine. Un des projets en cours est le cybertribunal, où les conflits propres à l'environnement électronique seront réglés par voie électronique.

Or, même si le développement d'Internet a semblé anarchique jusqu'à maintenant, une autoréglementation prend forme, car les entreprises qui s'installent dans le réseau tiennent à afficher une image crédible. Aux États-Unis, on a vu apparaître un «Better Business Bureau» où seules sont admises les entreprises qui adhèrent à un code d'éthique. «C'est un peu comme un office de protection du consommateur fondé et géré par le secteur privé», explique M. Trudel.

Code d'éthique ou pas, cela ne protège pas l'individu du trafic de renseignements qui le concernent. «Le printemps dernier, raconte le journaliste Michel Venne dans *Vie privée et démocratie à l'ère de l'informatique* (Éditions de l'IQRC, 1993), des pirates de Québec ont pénétré quatre fois dans le système informatique du Conseil exécutif du gouvernement du Québec. Ils n'y ont rien trouvé. Mais ils auraient pu. Ces experts de l'informatique, pour la

plupart des autodidactes qui se font appeler Kermit, Santa Claus, Lex Luxor ou Merlin l'Emmerdeur, publient parfois des magazines électroniques. Dans l'un des numéros de NPC (édité à Québec), j'ai lu la recette pour pénétrer dans le réseau des bureaux de crédit Equifax.»

Big Brother n'est pas loin

Le journaliste trace un sombre portrait de la situation, mentionnant que «l'État sait tout» et que «le citoyen est fiché». Pour lui, un marché noir de l'information est en cours et «le spectre de Big Brother» n'est pas loin.

À la suite de dossiers percutants sur le sujet qu'il a signés dans *Le Devoir*, le journaliste a obtenu une bourse Michener pour étudier à fond, pendant quatre mois, ce qu'il appelle un nouveau paradigme. «Nous vivons une période charnière entre les anciennes lois, qui sont dépassées par l'évolution technologique, notamment en ce qui concerne la transparence, la confidentialité et le consentement, et la nouvelle réglementation. Nous devons nous interroger: veut-on toujours des principes d'autrefois?» confie-t-il en entrevue aux *Diplômés*.

Le Québec est la seule province canadienne à posséder une loi sur la protection des renseignements personnels, mais celle-ci est désuète à plusieurs égards. À la suite d'expériences pilotes menées dans la région de Rimouski, on a constaté que la population est plutôt pragmatique: les consommateurs sont prêts à adopter les nouveaux moyens de communication s'ils leur procurent des avantages.

Michel Venne craint pourtant que l'État ait de plus en plus tendance à centraliser l'information individuelle, ce qui va jusqu'à la création d'une carte d'identité électronique. «On n'en a pas besoin, tranche le spécialiste. Et cela ne pourra qu'exciter la convoitise des entreprises qui vendent les renseignements personnels.»

Si le point de vue de M. Venne semble alarmiste, il n'est pas seul à penser que les menaces à la vie privée sont nombreuses à l'ère de l'unification des réseaux de communication. Un sondage effectué en 1994 par la maison Gallup indiquait que 80 % des Canadiens craignent que leur vie privée soit menacée dans l'avenir, car des renseignements personnels seraient recueillis par des entreprises installées sur l'autoroute de l'information.

Un trafic international

«Actuellement, estime le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, les fournisseurs de services de tous genres demandent des renseignements détaillés permettant de vérifier notre identité et de confirmer notre capacité de payer. Simultanément, ces renseignements et les données laissées par les transactions électroniques permettent de prévoir les possibilités de commercialisation, et donc incitent les personnes à conserver ces renseignements personnels dans des banques de données. L'échange et la commercialisation de renseignements personnels sont de plus en plus répandus dans le monde.»

Ce comité recommande l'adoption d'une loi-cadre afin de forcer les entreprises à se conformer aux normes établies par l'Association canadienne de normalisation. Mais cette loi ne serait appliquée que dans les provinces qui ne possèdent pas de loi sur la question, c'est-à-dire partout, sauf au Québec.

«Les lois ne peuvent pas tout faire, note Michel Venne. Il y a aussi l'autoréglementation. J'avoue que je n'y crois pas beaucoup, mais il faut l'encourager tout de même, car elle

La gestion de vos actifs financiers

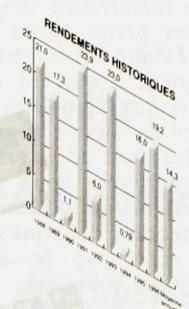
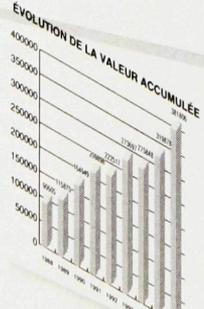
Ne laissez pas le hasard gérer votre avenir

Cinq étapes cruciales à respecter

- Clarifier vos besoins
- Fixer des objectifs réalistes
- Élaborer un plan d'investissement
- Investir progressivement
- Suivre et ajuster vos investissements aux conditions économiques

Profitez de mes services personnalisés

- cartable pour la gestion financière
- guide de conseils pratiques - RER
- projection des revenus à la retraite
- portefeuille informatisé révisé fréquemment
- graphique des rendements annuels historiques
- graphique historique de la valeur accumulée

Ne vous contentez pas du minimum, commencez dès maintenant à vous soucier de votre retraite.

Communiquez avec moi pour plus d'informations.

Guy Quimet, c.a.,
Conseiller en placement
Tél.: (514) 879-5588



Membre du
Fonds canadien de
protection des épargnants

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC. Publications Guy Quimet, 1997

permet de responsabiliser les entreprises. L'autre solution, la plus importante selon moi, consiste à donner au propriétaire de l'information — c'est-à-dire vous et moi — le maximum de responsabilités afin qu'il se soucie de l'utilisation qu'on fait de ces renseignements.»

Et le respect des valeurs?

Même de rien, la révolution informatique remet en cause les fondements mêmes de la collectivité. Le Québec

est un champ encore plus difficile à faire respecter. L'État qui cherche à surveiller se fera reprocher son interventionnisme, et celui qui n'intervient pas sera dénoncé pour son immobilisme.

«Que penserait-on, madame la ministre Marois, d'une école où la bibliothèque mettrait à la disposition des élèves et du personnel des revues pornographiques en grand nombre et aussi dégradantes les unes que les autres?» Voilà la question que

peut très facilement avoir accès à une foule d'images et de données au sujet, entre autres, de la pédophilie, du terrorisme, du racisme, des moyens de se suicider facilement et, bien sûr, de la pornographie.»

Une autre tempête avait été soulevée quelques mois auparavant quand le même journal avait été mis sur la piste d'un site anti-Québec qui diffusait des propos diffamatoires, voire haineux, envers le Québec. Durant une partie de l'été, cette saga a fait les manchettes.

On a beaucoup compté, jusqu'à maintenant, sur les pouvoirs d'autorégulation des utilisateurs des inforoutes. Certes, les internautes peuvent bannir les indésirables de leurs réseaux et certains serveurs se vantent d'avoir uniquement des «sites propres», soit des sites dont le contenu est irréprochable au regard des valeurs de la société.

Mais il est illusoire de croire que l'autorégulation peut à elle seule préserver les valeurs du Québec moderne. Les environnements virtuels posent des problèmes inédits dont on n'a pas fini d'entendre parler. Les solutions, elles, ne doivent pas être virtuelles. ●

Si la protection de la vie privée pose des questions inédites et délicates, la protection des valeurs est un champ encore plus difficile à faire respecter.

est une société libre et démocratique, et un ensemble de valeurs définissent sa culture. Des chartes prohibent les discriminations en fonction de l'âge, du sexe et de la religion, et assurent aux individus la maîtrise de leurs actes. Ce n'est pas parce qu'il y a de nouveaux moyens de communication que l'on peut négliger ces principes.

Si la protection de la vie privée pose des questions inédites et délicates, la protection des valeurs

Raynald Blanchette, un enseignant en sciences, posait à la ministre de l'Éducation dans une lettre ouverte parue dans *Le Devoir* le 18 septembre dernier.

«L'autoroute électronique comporte des côtés négatifs qui peuvent s'avérer très pernicieux, voire dangereux, pour des jeunes encore en croissance et facilement influençables et vulnérables, poursuivait M. Blanchette. [...] Ainsi, un enfant — ou un adulte —

LES GRANDS NOMS DU

JAZZ

Pour le simple plaisir de découvrir et d'entendre «Les Grands» qui ont marqué l'histoire du jazz,

Reno De Stefano

vous convie à six *Rendez-vous musicaux* captivants: projections d'archives filmographiques, auditions de disques, prestations «live» d'étudiants de la Faculté de musique, ...

Les Guitaristes de renom
le jeudi 23 octobre 1997

Les Célébrités du jazz vocal
le jeudi 6 novembre 1997

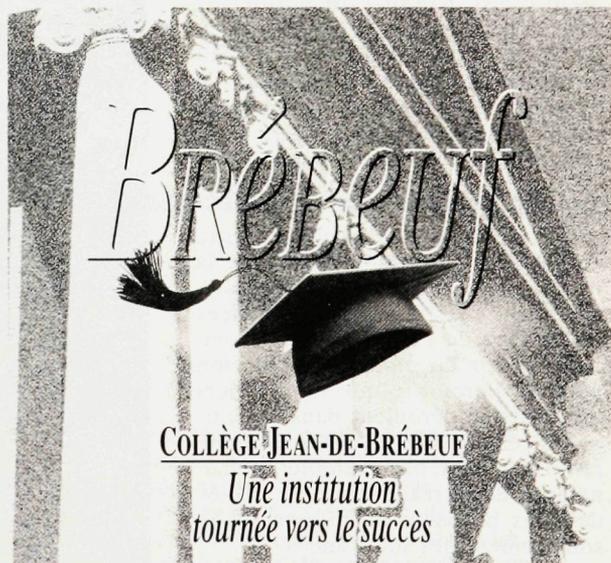
Les Grands ensembles de jazz
le jeudi 20 novembre 1997



Université de Montréal
Faculté de musique

Rendez-vous musicaux de 19 h 30 à 21 h 30
Prix d'entrée: 10\$ par soirée

Billets en vente à la Faculté de musique
Renseignements: 343-6427



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Une institution
tournée vers le succès

D.É.C. en Arts et Lettres

D.É.C. en Sciences humaines

D.É.C. en Sciences de la nature

D.É.C. (intégré) en Sciences, Lettres et Arts

Baccalauréat International en Sciences humaines
Baccalauréat International en Sciences de la nature

(514) 342-9342 poste 255

Le Collège offre aussi le cours secondaire.

DIFFICILE À VIVRE, LA MORT

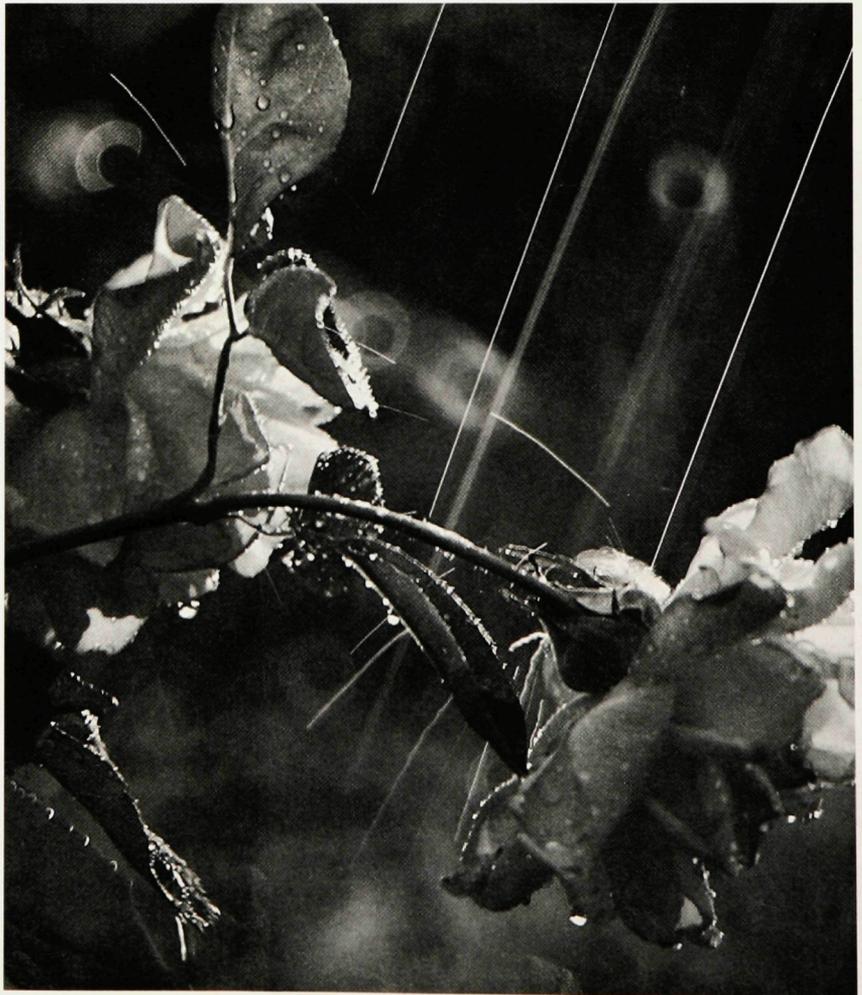
La mort est certainement l'un des moments clés de la vie.
Mais c'est un moment que la société, et chacun d'entre nous,
avons beaucoup de difficulté à accepter.

Le virage ambulatoire, décrit pour ses nombreux effets pervers, pourrait avoir au moins un effet bénéfique et imprévu: celui de nous permettre de nous réapproprier la mort.

Alors que jusqu'aux années 1930 il était habituel de mourir à la maison entouré de ses proches, 80 % des décès en Amérique du Nord surviennent maintenant à l'hôpital. En privilégiant les soins à domicile et le maintien des personnes âgées dans leur milieu, les nouvelles politiques de la santé pourraient bientôt changer cette réalité.

«Le virage ambulatoire pourra conduire à une humanisation de la mort», croit Jocelyne Saint-Arnaud, professeure à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Le fait de mourir à la maison pourrait permettre que les derniers moments se déroulent dans un plus grand respect des volontés du mourant en évitant, par exemple, l'acharnement de la réanimation pratiquée dans les hôpitaux et en assurant le soulagement des souffrances.

M^{me} Saint-Arnaud remet d'ailleurs en question cette pratique de réanimation effectuée systématiquement sur toute personne en état d'arrêt cardiaque ou respiratoire. Comme nous mourons tous d'un arrêt cardiaque, elle se demande jusqu'où cette pratique n'est pas un refus de laisser libre cours au «processus mortifère».



Les statistiques montrent que seulement 45 % des mourants ainsi ramenés à la vie sont encore vivants le lendemain matin. Trois jours plus tard, on n'en compte plus que le tiers; seulement 25 % auront rallongé leur vie d'une dizaine de jours alors que 17 % pourront sortir de l'hôpital.

«Les techniques de réanimation ont été conçues pour sauver la vie de personnes pouvant récupérer par la suite. Faire de la réanimation une pratique de routine et l'appliquer à tous les cas parce qu'elle est efficace dans certains cas est discutable.»

Aux yeux de la professeure, si le développement technologique et scientifique a réussi à améliorer nos conditions de vie, ce développement contribue aussi à dénier la mort et remplace les croyances religieuses sur le dépassement des limites de la vie. Les espoirs suscités par le «pouvoir technologique médical» alimentent alors le désir utopique de refuser la souffrance et la mort.

Évacuer le caractère tragique

Notre tendance — semble-t-il toute naturelle — à refuser la réalité de la mort, à la fuir ou à la cacher n'est pas sans lien avec le caractère fondamentalement violent de cet événement. Même nos rituels de mort ont pour effet de cacher cette violence, comme l'a observé Luce Des Aulniers, anthropologue au Département de communication de l'Université du Québec à Montréal et direc-

trice du programme d'études interdisciplinaires sur la mort.

«Notre société axée sur le plaisir des sens évacue le caractère tragique de la mort, qui est ainsi «déréalisée», déclare-t-elle. Nos salons funéraires ressemblent à des halls d'hôtel où l'atmosphère agréable et feutrée ne se prête pas à l'expression des émotions. Même la descente du cercueil ne se fait plus en présence de la famille parce que les directeurs de funérailles trouvaient ce moment trop tragique. Dans les crématoriums, un rideau se ferme sur le cercueil; lorsqu'il est rouvert, il a disparu comme par magie.»

Luce Des Aulniers qualifie ce rituel moderne, où tout est pris en charge par des professionnels, de pseudo-rite banalisant le tragique et privant les personnes en deuil du passage qu'elles ont à franchir et de la symbolique de la perte.

Le «tout sous un même toit» (exposition, cérémonie religieuse, salle de réception pour repas et même garderie) ou encore l'expédition du tout en moins de 24 heures offert par les maisons funéraires heurte cette symbolique fondamentale. «Le rite nécessite le mouvement, explique l'anthropologue. La marche permet d'entrer dans le temps et de prendre contact avec la réalité, mais les cortèges funèbres sont perçus comme dérangeants...»

Sans compter les contraintes d'ordre administratif comme les heures d'ouverture des salons funéraires et des cimetières. «Certains

aimeraient veiller le défunt toute la nuit, poursuit M^{me} Des Aulniers. Cela n'est pas morbide en soi et peut faire partie du rituel de séparation. Mais ce n'est pas possible parce que les salons ferment à 10 heures. La plupart des cimetières ferment quant à eux à 5 heures. Ceux qui voudraient recourir à la symbolique du coucher du soleil ou de la nuit pour enterrer leur mort ne peuvent le faire.»

Et que dire des conditions dans lesquelles on est parfois contraint de faire son deuil? À moins de bénéficier d'une convention collective, la *Loi sur les normes minimales du travail* donne droit à... une journée payée dans le cas du décès d'un conjoint ou d'un enfant! Trois autres jours peuvent être pris, mais sans solde.

L'indispensable rituel

Parallèlement à cette «déréalisation», voire cette banalisation de la mort, Luce Des Aulniers observe une ritualisation de l'avant-mort. «Des personnes se sachant condamnées peuvent par exemple se mettre à planter des fleurs ou à organiser des repas communautaires afin de vivre plus intensément le présent parce qu'elles sont plus conscientes du cycle vie-mort. Ces comportements répondent à toutes les dimensions du rituel.»

Un peu comme si les gens voulaient se réapproprier les derniers instants de la vie dont le contrôle est tombé entre les mains de professionnels.

LEVONS LE VOILE SUR LA MIGRAINE



FONDATION QUÉBÉCOISE
DE LA MIGRAINE
ET DES CÉPHALÉES

1575, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 240
Montréal (Québec) H3M 3A9

Tél. : (514) 331-8207

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT



DONS
PLANIFIÉS

«Je ressens envers ma faculté, et l'Université en général, une certaine dette. C'est donc en guise de remerciements envers mon alma mater que j'ai voulu contribuer à son avenir.»

— M. Daniel Barrette, donateur
Médecine vétérinaire

Les dons planifiés constituent une façon exceptionnelle de soutenir l'Université de Montréal ou une de ses facultés. Que ce soit par un don testamentaire, un don d'assurance-vie ou rente, ou encore par un don en nature (propriété, équipement), vous pouvez poser un geste important pour l'avenir de notre jeunesse.

UN GESTE POUR L'AVENIR!

Téléphone : (514) 343-6292



Université de Montréal
Fonds de développement

Les préarrangements funéraires constituent également aux yeux de Luce Des Aulniers une forme de ritualisation de l'avant-mort. Mais cette pratique ne serait pas exempte d'effets pervers. Le fait de prévoir parfois dans les moindres détails, et sans consultation des proches, comment devront se dérouler les funérailles peut priver les descendants du contact avec l'événement incontournable qu'est la mort. Non seulement on se tuerait avant de mourir — «une fois que tout est planifié, tout ce qu'il reste à faire est de mourir» —, mais on tue également quelque chose chez les autres en les privant du premier lieu d'apprentissage de la finitude.

Selon les témoignages qu'elle a recueillis, le motif principal évoqué en faveur des contrats de préarrangements est la volonté de «ne pas déranger» ou de «ne pas donner d'ennuis aux descendants». Ce désir légitime et l'ensemble de notre pseudo-rituel peuvent au contraire causer plus de dérangements aux proches du défunt si le contexte les empêche d'effectuer le passage qui s'impose.

En fait, c'est plus aux proches qu'à soi-même qu'il conviendrait de penser en songeant à planifier nos derniers moments auprès d'eux. Si la liturgie du rituel religieux est essentiellement axée sur le défunt, c'est pour les vivants que le rituel revêt toute son importance.

Les deuils que l'on n'assume pas

«Le rituel de passage est un privilège que l'on accorde aux autres, souligne

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA MORT... PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS!

Les maisons funéraires offrent une gamme toujours plus étendue de services aux proches des personnes décédées. Après les préarrangements, certaines proposent maintenant les services gratuits de psychologues ou de thérapeutes pour aider à traverser cette épreuve.

Plusieurs possèdent également des salles pouvant convenir à tout office religieux de quelque confession que ce soit ou à tout type de célébration familiale ou communautaire non religieuse.

Les directeurs de funérailles avec lesquels nous avons communiqué semblent réceptifs aux désirs particuliers exprimés par leurs clients. Certains offrent un choix de pièces musicales enregistrées ou jouées sur place par un organiste ou encore mettent une chaîne stéréo à la disposition des gens qui préféreraient apporter leur propre musique. Un salon a même accommodé une chorale pendant toute la durée d'une exposition funéraire.

Selon les directeurs, la tendance à réduire le rituel de la mort à sa plus simple expression serait chose du passé et l'on observerait un retour de l'importance accordée à ces cérémonies. La demande pour des cérémonies non religieuses serait elle aussi en hausse. Dans ce cas, la famille ou les proches doivent organiser eux-mêmes la cérémonie puisque aucun service spécialisé n'offre de célébration laïque. Il y aurait un réel marché pour des animateurs organisant un tel service avec lectures appropriées ou réflexions humanistes sans références religieuses.

Dans cette veine, ceux qui ne voudraient pas être inhumés dans un cimetière confessionnel peuvent s'en remettre aux cimetières gérés par les grandes maisons funéraires, notamment Alfred Dallaire, Magnus Poirier et Urgel Bourgie. Plusieurs cimetières confessionnels possèdent par ailleurs des secteurs non sacrés afin d'accommoder les gens d'autres confessions ou sans allégeance religieuse.

Quant au procédé de conservation, encore appelé «embaumement», la *Loi sur la santé publique* ne nous y oblige que si l'on ne peut disposer de la dépouille dans les 18 heures suivant le décès. À défaut d'être embaumée, la dépouille devra alors être conservée dans un endroit maintenu à 6 °C.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, les thanatologues ne peuvent faire aucun prélèvement d'organes ou de viscères sur un défunt. Ils ne font que vider le corps de ses liquides et de ses gaz et y injecter une solution de conservation à base de formaldéhyde ou formol.

La plupart des corps qui sont incinérés passent donc par l'étape de la conservation s'ils sont exposés. Le *Code civil* interdit de procéder à l'une ou l'autre de ces deux opérations à moins de six heures du décès par respect, semble-t-il, de la vie cellulaire.

On ne peut être inhumé dans sa cour arrière; la *Loi sur la santé publique* spécifie qu'il faut disposer d'un cadavre dans un endroit reconnu à cette fin, c'est-à-dire un crématorium ou un cimetière. Un cimetière doit avoir au moins 12 hectares de superficie, soit un carré de 1200 mètres de côté.

Par ailleurs, rien n'empêche de disposer à sa guise des cendres d'un défunt incinéré. «Il n'y a aucune restriction à ce sujet», assure Christian Paquette, agent à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec. On pourrait donc les enfouir dans son jardin ou les disperser aux quatre vents tout en tenant compte, bien sûr, des règles de civisme et des réglementations antipollution. Certains soutiennent que les prothèses de silicone, les amalgames au mercure, les piles pour stimulateurs cardiaques et le formaldéhyde peuvent laisser des traces même dans les cendres.

Si les cendres sont par contre confiées à un columbarium, l'entreprise est tenue d'en assurer la conservation.

Rencontre

l'Exclusive inc.

Une «agence-conseil» spécialisée auprès des professionnel(le)s et gens d'affaires qui désirent établir une relation sérieuse et privilégiée

Nicole Carreau
H.E.C. 89

1255, rue Université,
suite 1104, Montréal
(Québec) H3B 3W7
Tél.: (514) 875.55.79

Margaret Kiely, professeure au Département de psychologie de l'Université de Montréal. Dans le cas du deuil, ce rituel est essentiel.»

Les deuils les plus difficiles à assumer seraient ceux où l'on dispose de la dépouille le plus rapidement possible, sans aucun rite. Dans le cas de personnes disparues, le deuil deviendrait parfois impossible tant que l'on n'a pas de preuves du décès. Les témoignages des familles de soldats disparus au Vietnam ou ceux des «mères de la Place de mai» en Argentine montrent qu'il est beaucoup plus difficile de ne pas savoir ce qui est arrivé que de vivre un vrai deuil.

Le deuil dû à une mort par suicide est un autre cas problématique. «Dans un tel cas, la culpabilité des personnes endeuillées est très grande et les gens ne savent pas quoi dire pour exprimer leur peine, leur colère ou leur honte, remarque M^{me} Kiely. Le suicide étant un tabou, l'endeuillé se retrouve seul avec lui-même à cause des préjugés sociaux.»

Les conséquences d'un deuil non résolu, d'une peine refoulée ou d'une disparition niée peuvent se

faire sentir tout au long de la vie. Margaret Kiely cite le cas d'une professionnelle de 40 ans ayant bien réussi sa carrière, mais en profonde dépression. «En thérapie, elle a réalisé qu'elle n'avait pas vécu le deuil de son père mort alors qu'elle avait 4 ans. On l'avait tenue à l'écart de l'événement et il n'y a pas eu de rite de passage. En en prenant conscience, elle s'est libérée d'un lourd fardeau.»

Selon la psychologue, de nombreuses dépressions seraient ainsi dues à des deuils non résolus. De concert avec Lucre Des Aulniers, elle estime que tenir les enfants à l'écart de cet événement dramatique les prive d'une expérience inhérente à la vie. «Il faut expliquer à l'enfant la réalité de la situation plutôt que de parler de «grand voyage». Il faut répondre à ses questions en tenant compte de son degré de compréhension mais sans aller au-delà de ce qu'il cherche à savoir.»

La mort provoquant une rupture radicale, elle insiste par ailleurs sur le fait qu'il est normal de se sentir abandonné, délaissé et même trahi par la personne décédée. Ce sentiment est aussi présent chez les adultes que chez les enfants.

«Ce qui est pathologique, c'est de maintenir un comportement de deuil pendant des années et de cesser de vivre», précise-t-elle. Parmi quelques exemples, elle mentionne celui d'une mère qui continuait à visiter la tombe de son fils tous les jours depuis 12 ans. À l'opposé, d'autres nient la réalité en ne changeant rien pendant des années dans la chambre d'un enfant décédé ou en faisant tout disparaître dès le lendemain du décès, comme si l'enfant n'avait jamais été là.

«On ne peut accepter la mort. Mais il faut parvenir à comprendre que la personne n'est plus là et réussir à s'adapter à la nouvelle situation. Le deuil doit être une période de restructuration, avec ses hauts et ses bas, comme la marée. Il n'y a pas de modèle unique et la façon de le vivre peut être différente selon la personnalité de chacun.»

La leçon que nous enseigne la mort, conclut Margaret Kiely, c'est de prendre conscience de l'importance de nos relations avec nos proches et de les vivre intensément à chaque instant. Citant Shakespeare, elle rappelle qu'«il vaut mieux vivre la perte d'un amour que de ne pas avoir aimé». ●

RELANCEZ VOTRE CARRIÈRE

Vous cherchez un secteur d'avenir où vous pourrez exploiter au maximum votre initiative et contrôler votre destinée.

Considérant une augmentation importante de la demande pour ses services financiers et sa vaste gamme de produits d'investissements, le Centre des Ressources de Montréal de la Great-West (filiale de la Corporation Financière Power) vous offre la possibilité de :

- > posséder votre propre entreprise.
- > entreprendre une carrière enrichissante en planification financière.
- > parfaire vos connaissances en suivant une formation spécialisée reconnue.
- > profiter d'un soutien informatique à la fine pointe de la technologie.

Les candidats(es) recherchés(es) oeuvrent présentement comme comptable, entrepreneur, cadre, délégué commercial, avocat, notaire, ou possèdent de l'expérience dans le domaine financier ou des affaires.

S'il-vous-plaît faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

RAYMOND DARVEAU, L.SC. COMM., AVA.PL. FIN.
DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉGIONAL
10, CHOPIN, PLACE BONAVENTURE, ÉTAGE C
MONTRÉAL, QC H5A 1B8
TÉLÉCOPIEUR : 878-6170

LE NEM À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Seriez-vous curieux de découvrir une musique nouvelle interprétée par l'un des meilleurs ensembles de musique contemporaine issu de votre université ?

Le Nouvel Ensemble Moderne (NEM), en résidence à la Faculté de musique de l'Université de Montréal et Lorraine Vaillancourt, directrice artistique et chef d'orchestre du NEM, professeure à ladite faculté, invitent tous les diplômés de l'Université de Montréal à profiter d'une offre exceptionnelle :

**2 abonnements
pour le prix de 1**
pour assister aux concerts
de la saison 97-98.

Pour obtenir notre dépliant :
343-5962

Scandinavie, Biennale 97 du NEM
dès le 14 novembre



Grandeurs et misères du syndicalisme québécois

Décriés par certains comme étant révolus, dénoncés par d'autres pour leur collaboration avec le patronat, les syndicats ont-ils encore leur raison d'être? Et si oui, quelle direction doivent-ils prendre?

Du syndicalisme de lutte des classes des années 1970 au syndicalisme de gestion des années 1990, le mouvement ouvrier québécois semble avoir fait un virage à 180°.

L'historien Jacques Rouillard, professeur au Département d'histoire de l'UdeM, travaille actuellement à la mise à jour de son volume *Histoire du syndicalisme québécois*. Il constate que le syndicalisme a changé du tout au tout au Québec après la récession de 1981. Après avoir connu une conjoncture qui lui était favorable, le mouvement syndical a vu son rapport de force se réduire à presque zéro dans les années 1980.

Cet affaiblissement n'est toutefois pas dû à une diminution des effectifs syndicaux. Le taux de syndicalisation de la main-d'œuvre au Québec se maintiendrait autour de 40 %, soit le taux atteint après la syndicalisation massive de la fonction publique à la fin des années 1960. Les chiffres du ministère du Travail ont déjà fait état d'un taux de syndicalisation de près de 50 %, mais il s'agirait, selon M. Rouillard, d'une surévaluation de la situation.

Le professeur du Département d'histoire voit plutôt la cause de ce renversement de situation dans le taux élevé de chômage, qui ne descend pas sous les 10 %. « Cette



conjoncture oblige les syndicats à faire de plus en plus de concessions et place les entreprises en position de demande par rapport aux gouvernements.»

Un exemple parmi tant d'autres, celui d'Ubi Soft. «Cette entreprise a obtenu, des gouvernements fédéral et provincial, une subvention de 25 000 \$ pour chaque emploi créé pendant cinq ans alors que le secteur informatique est en expansion et que l'entreprise est prospère en France», souligne Jacques Rouillard.

Kenworth est un autre cas souvent cité. Après avoir négligé de moderniser son usine condamnée à la fermeture, la compagnie s'en est fait donner une toute nouvelle grâce à des subventions publiques totales de 52 millions de dollars, selon l'estimé du professeur.

Partenariat social

En plus de renverser la vapeur, la crise des années 1980 a amené une profonde mutation dans les orientations et les modes d'intervention des syndicats: toutes les centrales syndicales ont maintenant pris le virage du «partenariat social» et de la collaboration à la gestion de la transformation des milieux de travail.

Jean-Guy Bergeron et Reynald Bourque, tous deux professeurs à l'École de relations industrielles de l'UdeM, ont répertorié une trentaine de grandes entreprises québécoises qui ont conclu avec leurs employés des ententes de type «contrat social».

L'expression désigne des ententes qui permettent la participation syndicale à la gestion et qui bannissent toute grève ou lock-out pour des périodes variant de quatre à neuf ans. Ces ententes visent également la transparence à l'égard de la situation financière de l'entreprise, incluent des programmes de formation de la main-d'œuvre et parfois une participation des employés aux bénéfices.

C'est l'ex-ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), Gérald Tremblay, qui a introduit l'expression «contrat social» pour qualifier l'entente de Sami-Atlas en 1991. Comme dans six autres cas semblables, le MICT est lui-même signataire de cette entente. Parmi la trentaine d'entreprises qui ont suivi l'exemple, on trouve MIL-Davie, Sidbec-Dosco, Abitibi-Price, la Société des alcools, Alcan et Domtar.

On peut observer un mouvement à la hausse du côté des demandes patronales puisqu'en juin dernier Alcan promettait des investis-

sements de plusieurs milliards pour rénover ses installations en échange de la renonciation au droit de grève des employés pour une période de 15 ans!

En participant à la gestion et en visant même l'amélioration de la productivité, les syndicats espèrent ainsi réduire les pertes d'emplois, améliorer les conditions de travail, négocier les changements technologiques et améliorer la formation des travailleurs.

Selon Jean-Guy Bergeron, le cas de Kenworth illustre bien la nécessité de ce virage. «Le syndicat local n'a pas voulu négocier la modernisation de l'usine et les changements aux méthodes de travail. Il préférait viser l'augmentation de la caisse de retraite alors que l'entreprise n'avait même pas besoin de l'usine de Sainte-Thérèse.» À son avis, il aurait été plus stratégique de négocier la modernisation, quitte à devoir considérer en même temps la réduction du personnel puisqu'en investissant l'employeur s'engage à maintenir l'entreprise active.

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a été la première à s'engager, dès le début des années 1980, dans cette collaboration à la réorganisation du travail. Dans un texte paru dans la revue du Centre de relations industrielles de l'Université de Kingston¹, les professeurs Bourque et Bergeron rappellent que, mis à part la CSD, «le mouvement syndical s'était d'abord opposé à ces changements, puis les a ignorés, pour ensuite exprimer sa volonté de les négocier avec les employeurs».

Dix ans après la CSD, la CSN révisait ses positions et proposait en 1991 à ses syndicats de prendre les devants dans ces transformations. En 1993, c'était au tour de la FTQ d'adopter une déclaration l'engageant dans la participation à la trans-

formation du milieu de travail. La même année, la CEQ transposait ce modèle dans le secteur public. En plus de viser la qualité des services, la coopération patronale-syndicale dans le secteur public était alors vue comme un moyen d'y réintroduire une négociation effective alors que les conditions de travail ont souvent été imposées par législations.

Un modèle unique

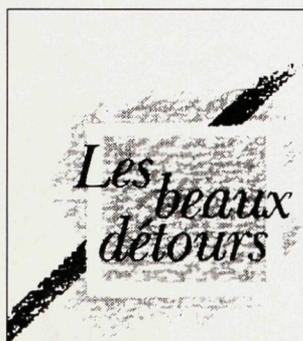
Si les contrats sociaux peuvent se rapprocher à certains égards des accords de productivité que l'on trouve ailleurs au Canada et aux États-Unis, la spécificité du modèle québécois réside dans le soutien législatif favorisant ce type d'entente.

Le modèle québécois, inspiré du tripartisme, serait unique en Amérique du Nord, selon Jean-Guy Bergeron et Reynald Bourque. À leur avis, la volonté des syndicats de négocier des changements organisationnels dans le travail est d'ailleurs insuffisante en soi pour que ces changements se produisent à moins que l'État ne les favorise.

Au Québec, certaines lois adoptées dans la seconde moitié des années 1970 et favorables aux travailleurs — comme la retenue obligatoire des cotisations syndicales (formule Rand), l'interdiction des briseurs de grève et la création des comités de santé-sécurité — ont assaini les relations de travail.

La tenue des sommets socio-économiques, entre 1977 et 1985, a par ailleurs eu pour effet de rapprocher patronat et syndicats et a ouvert la voie aux accommodements fiscaux permettant la création du Fonds de solidarité. Celui de l'automne 1996 a même conduit les syndicats à soutenir l'objectif du «déficit zéro».

Par ailleurs, le MICT créait, au début des années 1990, une structure tripartite (État-employeurs-syndicats) dans chacun des 14 secteurs



Art, découverte,
raffinement, détente.
Spécialement pour vous, voici
« LA LUMIÈRE DES
IMPRESSIONNISTES »
un fabuleux voyage en France
du 14 au 30 avril 1998.

Pour recevoir la documentation
(514) 276-0207 ou
(514) 259-7629

CIRCUITS CULTURELS

En collaboration avec Nadeau & Rouleau L'autre voyage inc.
Détenant d'un permis du Québec.

industriels désignés pour leur potentiel d'exportation. Le même ministère a subordonné l'octroi de ses subventions aux entreprises à la signature d'ententes de partenariat patronal-syndical portant sur l'organisation du travail et la formation.

Le patronat a pour sa part marqué un point important en obtenant l'abolition de la clause du *Code du travail* limitant la durée des conventions collectives à trois ans. On observe donc une tendance à l'allongement des conventions dont la durée est souvent de cinq ou six ans.

Un modèle menacé

En plus du chômage élevé, la nouvelle conjoncture internationale créée par le libre-échange et la mondialisation des marchés n'est pas étrangère au virage «collaboratif» pris par les syndicats québécois.

Selon Gilles Trudeau, directeur de l'École de relations industrielles de l'UdeM, «la mondialisation de l'économie permet à l'employeur de brandir la menace du transfert de la production en d'autres lieux. Les entreprises recherchent la flexibilité dans le recours aux formes précaires d'emploi et perçoivent la syndicalisation comme un frein à leur compétitivité.»

Dans un tel contexte, M. Trudeau craint que les syndicats ne puissent plus compter sur les politiques gouvernementales pour les soutenir. «La libéralisation des échanges s'inscrit dans une politique économique néolibérale qui remet en question le rôle et la présence de l'État, ce qui se traduit par la privatisation et la déréglementation», souligne-t-il.

À constater l'état d'affaiblissement du mouvement syndical, le contexte qui ne lui est guère favorable et même l'opinion publique souvent hostile, on peut se demander si les syndicats ont encore un avenir ou même un rôle à jouer.

«Le syndicalisme est plus nécessaire que jamais parce que les conditions de travail se détériorent, fait valoir Jacques Rouillard. Le syndicat est la seule façon de protéger la négociation collective et, sans lui, les travailleurs seraient demeurés au salaire minimum. Il y a des avancées et des crispations dans le développement d'un tel mouvement, mais l'affaiblissement actuel n'est pas irréversible.»

Pour Gilles Trudeau, le mouvement syndical joue un rôle essentiel dans la poursuite de l'équité quant à la distribution de la richesse. «Son rôle est d'autant plus pressant que celui de l'État est remis en question.»

Syndicat ou «association d'employés»?

Lorsqu'on demande à des travailleurs des services privés comme l'hôtellerie ou la restauration s'ils voudraient être syndiqués, le taux de réponse positive est le même dans ce secteur que dans les autres, soit 40 %. En revanche, lorsqu'on leur demande s'ils voudraient adhérer à une «association d'employés», le taux monte à 70 %.

C'est ce qu'a observé Jean-Guy Bergeron dans une étude effectuée à Montréal et à Toronto. Pour les répondants, le principal rôle de l'association d'employés serait d'assurer la formation professionnelle et le placement. Viennent ensuite toutes les autres fonctions assumées par un syndicat, comme la négociation des conditions de travail.

«Ces travailleurs souhaitent donc une organisation qui remplisse le rôle d'un syndicat et qui s'occupe en plus de l'employabilité comme le permettraient les syndicats de métiers au début du siècle», conclut le chercheur.

Christine O'Neil, une ex-étudiante de l'École de relations industrielles, a poursuivi cette piste ouverte par Jean-Guy Bergeron en cherchant à savoir si les responsabilités autres que le travail rémunéré (études, tâches domestiques, loisirs) pouvaient être des obstacles à la syndicalisation des travailleurs occupant des emplois précaires.

Son étude de maîtrise effectuée auprès de travailleurs à temps partiel de petits commerces de détail a montré que, même si ces employés sont insatisfaits de leurs conditions de travail, cette insatisfaction ne les incite pas nécessairement à vouloir se syndiquer. Les hommes seraient prêts à le faire dans la mesure où la syndicalisation leur assurerait plus d'heures de travail alors que les femmes en feraient autant si la syndicalisation pouvait atténuer le conflit travail-famille. «Majoritairement, les femmes ayant des enfants ne sont pas d'avis que les syndicats ont ce pouvoir», a constaté Christine O'Neil.

Pour percer dans le secteur des services privés, les syndicats doivent donc d'abord démontrer leur utilité en offrant des solutions aux problèmes d'employabilité, de gardiennage ou d'assurances collectives.

Il souligne que la diminution dramatique du taux de syndicalisation aux États-Unis au cours des 10 dernières années — il se situe maintenant sous la barre des 15 % — a été accompagnée d'une augmentation de 20 % de l'écart entre les riches et les pauvres alors les salaires diminuaient de 10 % et que les congédiements illégaux étaient multipliés par 125! Cette détérioration ne s'est pas produite au Canada, où le taux de syndicalisation est demeuré à 30 %.

Avec le libre-échange, M. Trudeau invite d'ailleurs les syndicats canadiens à se montrer vigilants et à prendre la défense des droits des travailleurs là où le syndicalisme est faible.

Retour aux syndicats de métiers

Pour sa part, Jean-Guy Bergeron estime que le virage du partenariat ne peut servir qu'à sauver les meubles. Si les syndicats veulent assurer leur avenir, ils doivent modifier radicalement leur façon de faire.

Les syndicats devraient par exemple s'engager davantage dans la planification et le développement de la

main-d'œuvre, notamment dans le secteur public où la situation se rapproche d'une syndicalisation sectorielle. «La décroissance se fait sans autre réflexion que celle de la logique comptable et sans réfléchir au renouvellement de la main-d'œuvre. Les syndicats pourraient jouer un rôle plus dynamique de ce côté.»

Cette absence de planification en amène d'ailleurs plusieurs à accuser les syndicats de bloquer l'entrée des jeunes sur le marché du travail en défendant la sécurité d'emploi. Des propos «impensables», selon l'ex-conseiller de la CSN. «Faut-il mettre à pied le père pour engager le fils?» demande-t-il.

Pour se maintenir et se développer, les syndicats devront même retourner aux méthodes artisanales du début du siècle, soutient encore Jean-Guy Bergeron. «Le syndicalisme est devenu un luxe, affirme-t-il. Les syndicats doivent abandonner leur Cadillac et se porter à la défense des travailleurs précaires qui ont besoin d'organisation.»

Comme l'agrément sectoriel n'est pas permis par la loi et puisque

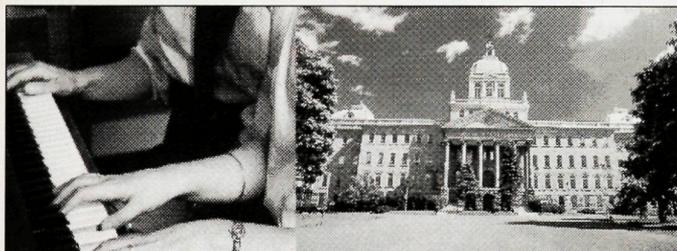
la syndicalisation des «précaires» ne peut leur apporter un meilleur salaire à brève échéance, les syndicats ne pourront gagner la faveur de ces travailleurs que s'ils prennent en charge leurs besoins globaux de travailleurs et de citoyens (voir l'encadré).

«Il faut revenir aux méthodes des syndicats de métiers qui se sont développés sans autre point de référence que la seule entraide.» Ce n'est qu'au prix de cet effort que le syndicalisme pourra gagner la légitimité nécessaire pour obtenir l'agrément sectoriel.

Les syndicats dans la rue?

Bernard Brody, lui aussi professeur à l'École de relations industrielles, est sûrement d'accord avec cette nécessité pour les syndicats de prendre en charge les besoins sociaux des travailleurs à faibles revenus. Par contre, il est en rupture complète avec le discours de ses collègues.

«De 1965 à 1975, les centrales syndicales étaient au front pour défendre les droits des consommateurs et des locataires, pousser les revendications sociales comme le

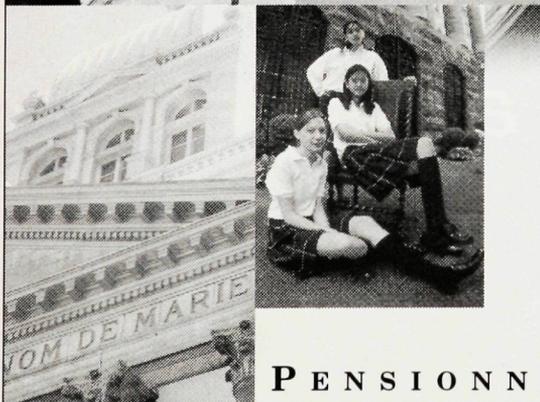


PORTES OUVERTES

dimanche
19 octobre
de 14h à 17h

EXAMENS D'ADMISSION

samedis
25 octobre et
8 novembre
de 9h à 12h



- FILLES
- COURS RÉGULIER
- ÉDUCATION INTERNATIONALE
- SERVICE DE PENSIONNAT
- ÉTUDES MUSICALES À VINCENT-D'INDY

PENSIONNAT

DU SAINT-NOM-DE-MARIE

Renseignements: 735-5261 poste 3045; télécopieur 735-5266; <http://www.psnm.qc.ca>

628, ch. de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec), H2V 2C5, métro Édouard-Montpetit

droit aux garderies et elles faisaient l'éducation politique de leurs membres. Le discours radical et le militantisme de cette époque ont eu pour résultat de faire augmenter les salaires et d'améliorer les avantages sociaux. Alors que les besoins sont encore plus grands aujourd'hui, les centrales sont moins interventionnistes. Pourquoi les syndicats ne sont-ils pas dans la rue?» déplore-t-il.

Le fougueux professeur remet même en question le discours voulant qu'il y ait eu une crise économique en 1981. Chiffres à l'appui, il réduit cette crise à une «crisette». «De 1983 à 1987, les profits des grandes entreprises canadiennes ont connu une augmentation de 100 % et les revenus des PME se sont maintenus. Les profits ont connu une diminution de 60 % entre 1989 et 1992 pour remonter de 20 % en 1993. Ce n'est certainement pas le portrait d'une économie en crise. Malgré les fermetures et les mises à pied, il n'y a pas de crise pour les entreprises», affirme-t-il.

Dans ce contexte, la réduction des dépenses publiques pour attein-

dre le déficit zéro lui paraît une aberration. «Le problème des finances publiques n'est pas un problème de dépenses mais de revenus. En 1950, 20 % des revenus du gouvernement fédéral provenaient de l'impôt payé par les particuliers et 20 % provenaient de l'impôt des entreprises. En 1995, la part était passée à 45 % pour les particuliers et à 6 % pour les entreprises.»

De nouveau, le cas de Kenworth est cité. «L'employeur voulait cette grève et les conseillers patronaux recommandaient la ligne dure parce qu'ils savaient que le gouvernement allait financer la relance.»

Mais le «scandale du siècle» serait le cas de Canada Steamship Lines. «Cette entreprise dont le ministre des Finances Paul Martin est actionnaire a son siège social aux Bahamas, un paradis fiscal. Le ministre coupe dans les dépenses publiques alors que son entreprise ne paie même pas de taxes ici.»

Aux yeux de Bernard Brody, tout le discours sur la crise et la dette paraît donc être amplifié par les employeurs qui veulent «insécuri-

ser» les travailleurs et maintenir le rapport de force qui leur est actuellement favorable.

Le partenariat ne lui semble pas non plus la solution à l'impasse syndicale. «Il y a un conflit inhérent entre les intérêts des travailleurs et ceux des employeurs, rappelle-t-il. Le salaire est un gain pour l'employé mais une dépense pour l'employeur. Quel sera l'effet du partenariat dans 10 ans?»

Le professeur souhaiterait plutôt un retour au militantisme des années 1970. «Si les syndicats mobilisaient autant qu'il y a 30 ans, le rapport de force se rétablirait à leur avantage. Au lieu d'endosser l'idée du déficit zéro, pourquoi n'ont-ils pas réclamé le chômage zéro, le cancer zéro ou la pauvreté zéro?» ●

1. Version française publiée dans la collection Tiré-à-part de l'École de relations industrielles, *Les changements en milieu de travail au Québec: politiques gouvernementales et réponses syndicales*, 1997

Tentez L'AVENTURE

Sympatico
LE SERVICE INTERNET POUR TOUS™

Une place au soleil.

Pour plus d'information,
faites le
1 888 239-0039
ou visitez votre
libraire.

Bell

30^e anniversaire de la promotion 1968
35^e anniversaire de la promotion 1963
40^e anniversaire de la promotion 1958
45^e anniversaire de la promotion 1953

Dans le cadre d'une activité commune, toutes les personnes diplômées des années 1968, 1963, 1958 et 1953 sont invitées à participer à une activité de retrouvailles qui se tiendra:

le vendredi 17 avril 1998 à 17 h 30
 dans le Hall d'honneur du Pavillon principal
 de l'Université de Montréal.

Prix du billet: 60 \$ par personne (taxes incluses).
 Type d'activité: cocktail et souper.

Ne manquez pas cette occasion de vous retrouver sur le campus pour fêter l'anniversaire de votre promotion.

Pour information, prière de communiquer avec M. André Goulet au (514) 343-6230.

Bénévoles demandés

La société Elizabeth-Fry du Québec est à la recherche de bénévoles qui ont une formation professionnelle en relation d'aide pour son programme d'entraide vol à l'étranger (EVE). Notre clientèle est constituée de femmes en difficulté et ayant des démêlés avec la justice. Nous privilégions une approche de groupe. Un engagement de trois heures par semaine pour psychologues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, criminologues, etc.

Communiquez avec Martine Rousseau, coordonnatrice du programme EVE, (514) 489-2116.

CÉLIBATAIRE?

*Club privé avec cocktails
 pour diplômés universitaires*

— 25 - 45 ans —

Beaucoup plus efficace qu'une agence!

LA BOITE VISUELLE 528-8885

Air Canada s'affiche

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la promotion 1972, l'Association procédera au tirage de deux billets d'avion aller-retour, en classe Hospitalité, vers la destination du choix du gagnant desservie par Air Canada.

Comme il s'agit d'un prix de présence, tous les diplômés sont invités à venir célébrer le 25^e anniversaire de la promotion 1972. Venez en grand nombre!

Pour réservations: (514) 343-6230.



Récital de chant à Trois-Rivières

Le 28 mai dernier, près de 200 personnes ont assisté au récital de chant donné par M^{mes} Geneviève Charest, Chantal Dionne et Maryse Innis et M. Dion Mazerolle.

Au programme, quelques-uns des plus célèbres personnages d'opéras et d'opérettes qui se côtoyaient dans un heureux mélange d'airs et de duos choisis parmi les plus populaires du répertoire vocal.

Merci à M^{me} Madeleine Bédard, de la Faculté de musique, pour sa collaboration exceptionnelle à la réalisation de cette activité.

Nous tenons aussi à remercier Meloche Monnex pour avoir commandité cette activité.

10^e anniversaire de la promotion 1988

Toutes les personnes qui sont diplômées de l'année 1988 sont invitées à participer à une activité de retrouvailles qui se tiendra:

le vendredi 13 mars 1998 à 17 h 30,
 dans le Hall d'honneur du Pavillon principal
 de l'Université de Montréal.

Prix du billet: 25 \$ par personne (taxes incluses).
 Type d'activité: cocktail 5 à 9 avec goûter.

Ne manquez pas cette occasion unique de vous retrouver pour fêter, tous ensemble, le 10^e anniversaire de votre promotion.

Pour plus d'information, prière de communiquer avec M. André Goulet au (514) 343-6230.

Université de Montréal
 Services aux étudiants
 Service de santé

Le Service de santé de l'U de M est toujours là. Et il n'oublie pas ses anciens étudiants !

Consultation - 50 \$
 Groupe *Votre poids vous pèse ?* - 100 \$
343-6853



Évaluation ou
 programme d'exercices - 15 \$
 Traitement - 35 \$
343-6513



Physiothérapie

Pavillon des Services aux étudiants, 2101, boul. Édouard-Montpetit (en face du CEPSUM)

Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal

Le président de l'Association, M. Pierre Pugliese, me prie de convoquer tous les membres à la 61^e assemblée générale de la Corporation.

Cette importante réunion se tiendra le mercredi 26 novembre 1997 à 17 h 30 au salon Maisonneuve (36^e étage) du Marriott Château Champlain, situé au 1050, rue de la Gauchetière Ouest, à Montréal.

Les points suivants seront à l'ordre du jour:

- élection de six administrateurs pour le mandat 1997-1999;
- rapport des activités et rapport financier;
- nomination des vérificateurs pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 1998;
- toute autre question qui pourrait régulièrement être soumise à l'assemblée.

Après la réunion, un cocktail sera servi.

Michel Saint-Laurent
Secrétaire général

Les diplômés de 1937 et de 1947 célèbrent leur anniversaire de promotion

Le 10 juin dernier, les diplômés de 1937 (60^e anniversaire de promotion) et ceux de 1947 (50^e anniversaire de promotion) s'étaient donné rendez-vous dans le Hall d'honneur de l'Université pour célébrer leur anniversaire de promotion.

Cette activité se tenait sous la présidence de MM. Jean R. Deschamps (HEC 1947), Jean-Paul Gignac (Polytechnique 1947) et Louis Berlinguet (chimie 1947).

Le programme de la journée comprenait: la projection d'un document audiovisuel sur l'Université de Montréal; le discours des présidents d'honneur, du président de l'Association, M. Pierre Pugliese, et du vice-recteur aux ressources humaines, M. Michel Trahan; les remises honorifiques; le souper, puis une conférence sur les Aztèques donnée par M^{me} Suzel Perotte.

Nos remerciements à Meloche Monnex pour la commandite de cette activité.

Cocktail à l'Assemblée nationale

Plus d'une centaine de diplômés universitaires participaient, le 14 mai dernier, à un cocktail qui a eu lieu à la salle du Conseil législatif.

Cette petite réception aura permis aux personnes présentes de côtoyer certains députés et ministres issus de différents établissements universitaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DIPLÔMÉS

Mises en candidature

Les diplômés désireux de poser leur candidature à l'un des six postes d'administrateurs vacants au prochain conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal doivent en informer le comité de mises en candidature en remplissant au complet le bulletin de présentation suivant et en le faisant parvenir à:

M. Michel Saint-Laurent
Secrétaire général
Les Diplômés de l'Université de Montréal
3744, rue Jean-Brillant
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
avant le 31 octobre 1997 à 16 h.

Bulletin de présentation

Je, _____ diplômé(e) de la
Faculté _____
Département _____ en 19 _____
Adresse _____
Ville _____
Téléphone _____ Code postal _____

pose ma candidature au poste de membre du conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1997-1998 et 1998-1999.

Signature _____

Date _____

J'appuie cette candidature

Nom _____

Faculté _____

Département _____ en 19 _____

Adresse _____

Téléphone _____ Code postal _____

Signature _____

Date _____

J'appuie cette candidature

Nom _____

Faculté _____

Département _____ en 19 _____

Adresse _____

Téléphone _____ Code postal _____

Signature _____

Date _____

Pour information supplémentaire: (514) 343-6230

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour continuer à recevoir la revue *Les Diplômés*

Code permanent

Nom

Prénom

Nom de fille (s'il y a lieu)

Date de naissance

Faculté

Département

Promotion

Ancienne adresse

Bureau

Nom de l'entreprise

Fonction

Adresse

Téléphone

Résidence

Adresse

Téléphone

Retourner à:

Les Diplômés

3744, rue Jean-Brillant

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Pour une publicité dans *Les Diplômés* contactez:

Carole Gauthier

Responsable de la publicité

☎ (514) 343-6230

Soirée au théâtre

pour les diplômés
de l'Université de Montréal

À l'affiche

DÉCADENCE

de **Steven Berkoff**

Mise en scène de **Serge Denoncourt**
Avec **Monique Miller** et **Jean-Louis Millette**

Le vendredi 14 novembre 1997 à 20 h,
au Théâtre de Quat'Sous,
situé au 100, avenue des Pins Ouest, à Montréal

Prix du billet: 23 \$ par personne (incluant les taxes
et le cocktail de retrouvailles)

Le nombre de places étant limité, il est impératif de réserver tôt.

Pour information et réservations:

Les Diplômés de l'Université de Montréal
3744, rue Jean-Brillant
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-6230

PETRIE RAYMOND

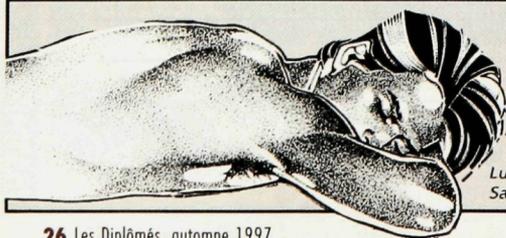
Société en nom collectif
COMPTABLES AGRÉÉS

1320, BD GRAHAM, BUREAU 200
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3P 3C8

TÉLÉCOPIEUR : (514) 737-4049

TÉLÉPHONE : (514) 342-4740

AGN International
Accountants Global Network



CENTRE DE MASSOTHÉRAPIE AU CEPsum

Stade d'hiver, local #249

Information:

345-1741

Lundi au vendredi 10:00 - 20:00
Samedi 11:00 - 16:00

"Où la détente
est un art!"

Souper de retrouvailles à Moncton

Plus de 80 personnes ont assisté, le 4 juin dernier, au souper de retrouvailles qui a été organisé à Moncton sous la présidence d'honneur de M^{me} Antonine Maillet. Rappelons que cette activité avait été mise en place conjointement par les universités de Montréal, Laval, de Sherbrooke et de Moncton.

Le discours de M^{me} Maillet était particulièrement pertinent, car il a permis aux convives de réfléchir aux liens qui devraient exister entre les diplômés de formation et d'établissements différents.

Cette activité a été rendue possible grâce à la collaboration de l'Université de Moncton et la participation financière de Meloche Monnex, que nous tenons à remercier.



M^{me} Antonine Maillet en compagnie de MM. Vincent Bourgois (Université de Moncton), Michel Saint-Laurent (Université de Montréal) et Ludger St-Pierre (Université Laval).

Activité de retrouvailles à Toronto

Tous nos diplômés qui résident dans la région de Toronto sont invités à participer à une autre activité de retrouvailles qui se tiendra:

le lundi 27 avril 1998
à 18 heures
au restaurant Le Papillon
16, rue Church, à Toronto

Le prix du billet (souper) est de 30 \$ par personne.

Réservations et information: (514) 343-6230.

Nos diplômés à la Chambre des communes

À la suite des élections fédérales tenues le 2 juin dernier, 14 personnes diplômées de notre université ont été élues. Nous tenons à les féliciter pour leur élection et nous leur souhaitons tout le succès possible.

Pierre Brien
HEC 1993

Yvon Charbonneau
études françaises 1968

Denis Coderre
science politique 1987

Madeleine Dalphond-Guiral
FEP 1975 et 1976

Michel Guimond
relations industrielles 1976

Francine Champagne Lalonde
histoire 1964

René Laurin
HEC 1965

Yvan Loubier
sciences économiques
1981 et 1985

Marcel Massé
arts 1956

Réal Ménard
histoire 1985,
science politique 1987

Bernard Patry
médecine 1965

Louis Plamondon
FEP 1972, 1974, 1975

Lucienne Robillard
service social 1967,
HEC 1986

Daniel Turp
droit 1980

Vous cherchez un emploi sur mesure?

Pas de problème!

CANDIDATA^{INC.}

Le guichet automatique de l'emploi

Tél.: (514) 336-0466
Internet : <http://www.candidata.com>
Courrier électronique : info@candidata.com

Chez CANDIDATA, c'est l'emploi qui vous cherche!

Inscription des candidats(es) sans frais jusqu'au 30 juin 1997

Inscrivez-vous dès maintenant!

Soirée estrienne de reconnaissance

Sous la présidence
d'honneur de
M. André L'Espérance
Président des industries Dettson inc.

Joignez-vous aux diplômés
de l'Estrie pour honorer
Mme Thérèse Lupien
(musique 1969)
Professeure au Collège de Sherbrooke

Le vendredi 24 octobre 1997
à 19 heures
au salon Nolain
de l'Auberge Estrimont
à Magog

Au programme:
Cocktail
Remise du certificat honorifique
Souper

Prix du billet:
50 \$ par personne
(taxes incluses)
Huit personnes par table

Réservations et information:
Les Diplômés
de l'Université de Montréal
3744, rue Jean-Brillant
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-6230



Université de Montréal
Les Diplômés

25^e anniversaire de l'École de psychoéducation

L'École de psychoéducation de l'Université de Montréal a été créée il y a 25 ans, en même temps que la Faculté de arts et des sciences a été mise sur pied. Cette école a vécu sur le boulevard Gouin depuis sa naissance, d'abord dans l'édifice Mariebourg près du boulevard Saint-Michel, puis au pavillon M^{re}-Gauthier, au coin de la rue Saint-Hubert. Pour ses 25 ans, on a décidé de la ramener au pavillon Marie-Victorin, lieu de sa gestation, car les programmes originaux de psychoéducation se sont développés au sein de la psychologie vers la fin des années 1960. Au cours de ces années, l'École a décerné plus de 1500 diplômes de baccalauréat et des centaines de maîtrises. Ces diplômés ont laissé leur marque partout au Québec dans les services aux jeunes en difficulté et à leurs familles. Ce 25^e anniversaire est une occasion exceptionnelle de faire un bilan: regarder d'où nous sommes venus, où nous sommes rendus et où nous nous en allons dans

les services à la population. Ce 25^e anniversaire est aussi une excellente occasion de retrouvailles!

C'est pourquoi l'École organise deux journées d'activités où se marieront ces fonctions de regard critique et d'activités sociales. Réservez dans vos agendas les vendredi et samedi 20 et 21 mars 1998 pour participer à une conférence sur l'intervention précoce, à la remise d'un doctorat honorifique, à une journée de réflexion sur nos pratiques passées, présentes et futures, et à une soirée de festivités où les diplômés de chaque année pourront vivre de mini-conventuels!

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec nous par un des moyens suivants :

Téléphone (répondeur):
(514) 343-6111 poste 2573
Courrier électronique:
stockmem@ere.umontreal.ca
Internet:
<http://brise.ere.umontreal.ca/~kleins/PSE>

Retrouvailles des diplômés en administration de la santé

C'est le 17 avril dernier que s'est tenue, au club Saint-Denis, une soirée de retrouvailles organisée par l'Association des diplômés de la maîtrise en administration de la santé de l'Université de Montréal (ADMASUM). Plus de 170 personnes, diplômés, membres de l'ADMASUM et du corps professoral, ont participé à cette activité, qui s'est avérée un franc succès. Ainsi, les diplômés des premières cohortes — c'est en 1958 qu'ont été attribués les premiers diplômés de ce programme — ont pu côtoyer leurs plus «jeunes» collègues pour discuter, entre autres, des récents changements dans le réseau sociosanitaire.

Les membres de la direction tiennent à remercier les participants et les bénévoles qui ont fait de cette soirée un événement mémorable.

CEPSUM

Piscine
entièrement
remise à neuf

Complexe idéal pour le squash,
le hockey, le conditionnement
physique et la natation

À l'achat de la carte de membre

25% pour les nouveaux diplômés
10% pour les diplômés de 2 ans et plus

343-6150

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Consultez notre programmation dans
LE FURETEUR

LES DIPLOMÉS EN



1972-1997
25^e anniversaire
de promotion

*Un 25^e
ça se fête!*

Le dimanche
9 novembre 1997,
à 11 heures 30

Dans la salle Massimo
du Buffet Crystal
5285, boul. Henri-
Bourassa Ouest
Ville Saint-Laurent

Prix du billet
35 \$ par personne (taxes incluses)
8 personnes par table

Réservations
(514) 343-6230

Diplômés à l'honneur :

Carmen Crépin

Droit 1972
Vice-présidente et secrétaire
Caisse de dépôt et de placement
du Québec

Pierre Desbiens

Mathématiques 1972
Premier vice-président (assurances)
Banque Nationale du Canada

Gyslaine Desrosiers

Sciences infirmières 1972
Présidente
Ordre des infirmières et infirmiers
du Québec

Alain Dubuc

Sciences économiques 1972
Éditorialiste
La Presse

Pierre Laferrière

H.E.C. 1972
Conseiller spécial, technologies
de l'information
Télé globe inc.

Sylvio Michaud

Théologie 1972
Provincial
Pères trinitaires

GÉRALD-A. BEAUDOIN

Claude Lamarche

Avocat, professeur et sénateur, Gérard-A. Beaudoin habite Ottawa depuis 1956. Il y a passé sa vie à réfléchir sur la législation et à conseiller la classe politique.

C depuis l'invitation qu'il a reçue, en 1956, de Guy Favreau, alors sous-ministre de la Justice, Gérard-A. Beaudoin n'a jamais quitté Ottawa. «C'est aussi cette année-là que ma femme (Renée Desmarais) et moi avons élu domicile à Hull et que nous y avons élevé nos quatre filles, Viviane, Louise, Denise et Françoise.»

Gérald-A. Beaudoin (avocat, professeur, sénateur, auteur) a reçu de l'Association du Barreau en août dernier le prix John-Hnatsyshyn pour sa contribution exceptionnelle au droit; et le journal *La Presse* soulignait de façon particulière cette remise en le désignant peu de temps après «Personnalité de la semaine».

Certes, il n'en était pas à ses premiers honneurs (prix de l'ACFAS en sciences humaines, 1987; doctorat *honoris causa* de l'Université de Louvain-la-Neuve [Belgique], 1989; médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada, 1992; Ordre du Mérite de Hull, 1993; médaille de l'Académie de droit constitutionnel [Tunis], 1994), mais il semble que le prix John-Hnatsyshyn l'ait touché davantage. «C'est peut-être parce que c'est le plus récent. C'est peut-être aussi parce qu'il est une reconnaissance d'un travail de longue haleine, de continuité, des combats menés depuis longtemps, une reconnaissance de ce que j'ai toujours été, de ce que je suis et de ce que je serai toujours: un juriste!»

Un bon élève

Gérald A. Beaudoin est né le 15 avril 1929 à Montréal, avenue De Lorimier, tout juste au nord du boulevard Saint-Joseph et comme il se plaît à le souligner, «dans la même



paroisse que Robert Bourassa: Saint-Pierre Claver». Il est un premier de classe dès l'école primaire (il le sera tout au long de ses longues études, les *magna* et les *summa cum laude* se succédant et se faisant concurrence!), déjà plus intellectuel que sportif.

«J'aimais étudier et apprendre. J'avais soif de connaissances. Pour moi, aller en classe était un réel plaisir. Pour me détendre, il y avait bien la baignade, la balle molle et le tennis, mais il y avait surtout la lecture.»

trois héros: Roosevelt, «le visionnaire, l'habile économiste qui sort l'Amérique de la pire crise financière qu'elle ait connue»; Churchill, «l'homme à la volonté de fer qui refuse de capituler face à l'invasisseur allemand»; Thomas Jefferson, «le plus grand président des États-Unis, le démocrate, l'humaniste, le juriste, le penseur, l'écrivain politique à qui les Américains doivent la rédaction de la Déclaration d'indépendance».

Il parle aussi des maîtres qui l'ont marqué dans les salles de classe: «Julien Laperrière, professeur de rhétorique, m'a enseigné et donné le goût du discours rigoureux, logique et limpide; Émile Gérard est le plus grand pédagogue que j'ai connu, il avait l'art de faire comprendre les mathématiques aux esprits les plus rétifs et d'obliger les plus paresseux à travailler et à se prendre en main.»

Il évoque enfin une vie familiale intense, riche en discussions, surtout au moment des repas alors que les parents Beaudoin et leurs huit enfants se retrouvaient tous ensemble. Quand l'une est peintre, l'autre musicienne, une troisième, secrétaire médicale du célèbre chercheur Armand Frappier, quand l'un est fonctionnaire, l'autre futur avocat, quand la mère autant que le père ont de la culture et l'esprit ouvert et ont pris l'habitude et le goût de la parole, quand les uns et les autres s'intéressent à ce qui se passe autour d'eux, ce ne sont pas les sujets de conversation qui manquent: «Il y a eu des débats inoubliables! À chaque repas, nous refaisions le monde pour le défaire au repas suivant. Toutes les sphères d'activité y passaient: la peinture, la

Il commence son cours classique chez les Jésuites (influence familiale oblige: «Mon oncle, Paul-Émile Beaudoin, était jésuite!»), au collège Saint-Ignace, et le termine au collège Sainte-Marie. «J'aimais toutes les matières et surtout la philosophie, l'apologétique et le latin (il a même été président d'une académie de latin!).»

Il prend plaisir à côtoyer les grands de l'histoire: d'abord les Cicéron, Virgile, Thomas d'Aquin, Bossuet, Montesquieu, Napoléon, Victor Hugo, Jacques Maritain, Jean Monnet; puis «ses»

musique, la recherche médicale comme celle, brûlante, de la politique.»

«Je serai juriste!»

Son cours classique était à peine entrepris qu'il savait qu'il poursuivrait ses études à l'université en droit. Et son idée première n'a pas changé, même au contact, au fil des ans, de l'histoire, de la philosophie, des sciences, de la politique qui le passionnent et de ses héros les plus influents qui l'interpellaient. «A leur contact, elle s'est même affirmée. Elle s'est imposée à moi.» Comme s'il ne pouvait s'en passer, comme s'il ne pouvait se priver du droit, «cette base sur laquelle s'appuient toute la société, l'histoire, la logique et le bon sens».

Durant ses études de droit à l'Université de Montréal, il choisit une spécialité peu connue et peu populaire à l'époque: le droit constitutionnel. Ce choix allait s'expliquer et se justifier avec le temps: «La Révolution tranquille qui ouvre les horizons et qui donne le goût de sortir des sentiers battus»; la bourse obtenue pour poursuivre ses études à Toronto au cours desquelles il rencontre de grands spécialistes du droit constitutionnel, Wolfgang Friedman et Bora Laskin; «un séjour au bureau du ministre provincial Paul Gérin-Lajoie, l'arrivée en politique fédérale du trio Trudeau-Pelletier-Marchand, l'offre de Guy Favreau de venir travailler à Ottawa».

C'est son coup de foudre pour le droit public qui l'amènera à approfondir l'étude du système fédéraliste, à le faire connaître aux autres et à le défendre. Consultant recherché pour les questions relatives à l'avenir du Canada, il devient membre de la commis-

sion Pépin-Robarts; il donne quantité de conférences sur la Constitution au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique et en Australie; il plaide à plusieurs reprises en Cour suprême dans des causes constitutionnelles pour divers paliers de gouvernement; il écrit de nombreux articles et ouvrages relatifs à la Constitution (notamment *Essais sur la Constitution, Le partage des pouvoirs, La Constitution du Canada*) et traduit en français *La Constitution des droits et libertés*.

«J'ai toujours été fédéraliste et je crois que je le serai jusqu'à ma mort!» Cette profession de foi, il n'a jamais

«Et puis j'aime communiquer, susciter des interrogations, répondre à des questions, expliquer, démontrer, analyser et convaincre. Comme vous le savez, le droit me passionne!»

craint de l'afficher: chaque fois que la presse écrite ou parlée lui en a donné la chance, à l'occasion du référendum québécois d'octobre 1995. Elle est claire, ferme, définitive, appuyée sur la logique du juriste qu'il est, elle n'est ni arrogante, ni suffisante, ni méprisante, bien au contraire.

«J'ai beaucoup de respect, entre autres, pour le regretté Fernand Dumont, ses idées, ses croyances et son esprit de recherche.» Cette «reconnaissance» du souverainisme, une option diamétralement opposée à la sienne, est peut-être due au fait que la profession de foi du sociologue s'appuie, elle aussi, sur la logique.

Le professeur et le sénateur

Gérald A. Beaudoin est professeur de droit à l'Université d'Ottawa depuis 1969. Il a enseigné le droit civil et le droit constitutionnel aux étudiants de deuxième année, à ceux de la maîtrise et du doctorat. Il a été doyen, professeur invité et, depuis le 1^{er} juillet 1994, il est professeur émérite. À 68 ans, il est toujours dans un local de classe devant des étudiants! «C'est parce qu'on fait encore appel à mes services! Et si j'accepte sans trop me faire prier, c'est sûrement parce que la matière et le métier m'intéressent toujours autant. Les jeunes me stimulent, m'obligent à me remettre en question, à

rais été autant comme parlementariste.»

Il accepte toutefois, en 1988, de devenir sénateur et «de continuer ainsi à faire ce que j'ai fait toute ma vie: réfléchir sur la législation et conseiller les hommes politiques» en leur faisant profiter de sa connaissance des deux chambres et de sa vaste expérience de juriste et de constitutionnaliste. «Au moment où j'ai été nommé, des problèmes de grande importance étaient débattus, entre autres ceux du Lac Meech et du traité de libre-échange. Je ne pouvais refuser la tribune qui m'était offerte pour participer à ces débats cruciaux.» Fait cocasse: il a été nommé sénateur par un conservateur, Bryan Mulroney, sous la recommandation d'un libéral, Robert Bourassa! Faut-il voir là un reflet de la neutralité du poste de sénateur?

«Un reflet? Peut-être. Une nécessité, sûrement! La partisanerie politique devrait être exclue des débats de la Chambre haute. La question canadienne devrait toujours avoir priorité sur les partis politiques.»

Gérald-A. Beaudoin est un sénateur enthousiaste et débordant d'énergie, un juriste posé, rationnel, un professeur patient, persévérant, qui refuse de se contenter de déplorer, de condamner, de lancer des à-quoi-bon-continuer-puisque-nous-avons-tout-essayé!

«À quoi peuvent servir la patience, la sagesse et la sérénité des gens de mon âge si nous ne pouvons léguer aux jeunes, leaders des années futures, un optimisme à toute épreuve? Certes, notre siècle a vu surgir les pires horreurs, mais il a aussi vu naître l'ONU et la Déclaration des droits de l'homme!» ●

reprendre et à approfondir mes recherches, à renouveler mes approches, à cultiver ma patience et à rafraîchir ma pédagogie. Et puis j'aime communiquer, susciter des interrogations, répondre à des questions, expliquer, démontrer, analyser et convaincre. Comme vous le savez, le droit me passionne!»

Il a toujours refusé de s'associer à un parti politique et de faire de la «politique active». «J'ai toujours préféré l'enseignement. Pour les raisons mentionnées plus haut et aussi pour la liberté de parole qu'il permet et le temps qu'il me laisse pour que je continue d'écrire. J'ai toujours été à l'aise comme professeur et comme juriste. Je ne suis pas sûr que je l'au-

Les Productions



Zach

Tel. 514•258•2129
1•800•328•2129
Fax. 514•258•3605

Une passion pour la musique!

- Musiciens professionnels, actifs sur les scènes Montréalaises.
- Congrès, cocktail, mariage.
- Appelez pour notre dépliant.
- Musique d'ambiance, concert privé.

DUOS, TRIOS, QUATUORS *S* MUSIQUE CLASSIQUE, BAROQUE et JAZZ

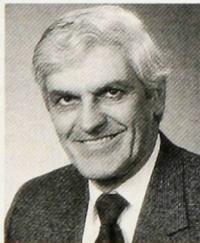
Louis Berlinguet 47
chimie
vient d'être nommé vice-président honoraire du conseil d'administration du Centre d'entreprises et d'innovations de Montréal (CEIM).

Jean A.H. Bourget 51
arts
est le lauréat du Mot d'or spécialisé 1996 pour son ouvrage *Le Ligakon, Les charnières de liaison du discours*. Les Mots d'or sont décernés par l'association Actions pour promouvoir le français des affaires (APFA) aux meilleurs ouvrages techniques de la langue française.

Bernard Savoie 54
médecine
vient de recevoir un doctorat *honoris causa* en sciences sociales de l'Université de Moncton.

Roger Nicolet 56
Polytechnique
a été élu président de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour l'année 1997-1998.

Pierre Fortier 57
Polytechnique
a été récemment nommé membre du conseil d'administration de l'Énergie atomique du Canada limitée. M. Fortier est président du conseil de la société Innovitech inc.



Pierre Fortier

Jean-Pierre Wallot 57
lettres
histoire 65
professeur associé au Département d'histoire de l'Université de Montréal et archiviste national du Canada, a reçu récemment le prix Jacques-Ducharme de l'Association des archivistes du Québec pour son rôle dans le développement des archives au pays.



Jean-Pierre Wallot

Michel Lucier 57
théologie 59
Sciences de l'éducation 73
a été nommé délégué général du Québec à Paris.

Robert Parizeau 57
HEC
a été nommé membre du conseil consultatif d'Aon Reed Stenhouse.

Philippe Lefebvre 58
Polytechnique
a été nommé au poste de président du conseil de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC). M. Lefebvre est président du conseil et chef de la direction chez Pageau Morel et Associés inc., une firme spécialisée dans les domaines du bâtiment, des télécommunications et de la gestion de projets.

Pierre Deslongchamps 59
chimie
vient d'être nommé compagnon de Lavoisier.



Pierre Deslongchamps

Francis Fox 62
droit
vient d'être nommé président, Québec et Est du Canada, chez Rogers Cantel inc.

Antonine Maillet 62
lettres
vient de recevoir le titre de commandeur dans l'Ordre national du mérite de France.



Antonine Maillet

René Simard 62
médecine
a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université McGill pour sa contribution à la recherche dans le domaine de la santé.



René Simard

Jacques Girard 63
droit
a été nommé au conseil d'administration du Groupe Vidéotron Itée. M. Girard est, entre autres, président du conseil du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et président du conseil de la Chambre de commerce du Québec.



Jacques Girard

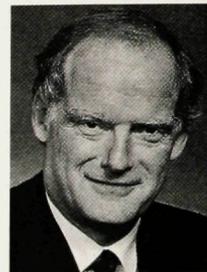
Michel Rigaud 63
Polytechnique
a été nommé membre du conseil d'administration de l'École Polytechnique.

Gaston Bolduc 65
optométrie
assume la présidence du Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice depuis décembre 1996. Il est aussi le président-fondateur de la Fondation de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque.

Raymond S. Roy 65
médecine vétérinaire
a été nommé doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Germain Bélanger 66
Polytechnique
a été nommé vice-président, recherche et développement, chez ADS inc.

André Caillé 66
chimie 67 et 70
vient d'être nommé compagnon de Lavoisier et aussi membre du conseil d'administration de IPL Énergie inc. M. Caillé est présentement président-directeur général d'Hydro-Québec.



André Caillé

Pierre Monahan 68
HEC
vient d'être nommé au conseil d'administration de AXA Boréal Assurances.

Marc Renaud 68
sociologie 70
professeur au Département de sociologie, vient d'être nommé directeur du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Robert Savard 68
droit
relations industrielles 71 et 84
directeur général de l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux, vient de participer, à titre de vice-président de la Confédération internationale des cadres (CIC), aux travaux de la 85^e Conférence internationale du travail, qui s'est tenue à Genève en juin.

Claudette Hould 69
histoire 71
directrice du Département d'histoire de l'art à l'UQAM, recevait récemment des mains de Pierre Rosenberg, président-directeur du Musée du Louvre de Paris et membre de l'Académie française, la médaille d'officier de l'Ordre des arts et des lettres de France. Rappelons que M^{me} Hould a été directrice de la Maison des étudiants à la Cité universitaire de Paris de 1992 à 1996.



Claudette Hould

Danielle Dagenais-Pérusse 69
histoire 74
HEC 75
 vient d'être nommée au poste de directrice des dons planifiés de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal.



Danielle Dagenais-Pérusse

Claude Hamelin 70
sciences biologiques 72 et 75
 s'est vu remettre, par la Renaissance française, la médaille d'or du Rayonnement culturel au titre des lettres françaises.

Nicole Dufresne 71
bibliothéconomie
sciences économiques 78
 vient d'être élue pour un mandat de deux années au Conseil du quartier Maizeret de la Ville de Québec.

Gérald Lacasse 71
physique
 se joint à ICOTECH à titre de directeur de projet.

Michel Guindon 72
HEC 79
andragogie 92
 a été nommé à la présidence de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Yolande Racine 72
histoire de l'art 80
 a été nommée directrice générale de la Pulperie de Chicoutimi.



Yolande Racine

Franceline-Diane Brosseau 72
nutrition
 vient d'être promue au rang de lieutenant-colonel et nommée assistante exécutive du sous-ministre associé aux finances et services corporatifs au ministère de la Défense nationale.

André Huberdeau 72
HEC 75
 a été nommé vice-président, développement des affaires, par la Régie des installations olympiques.

Yves Fortin 73
éducation
bibliothéconomie 81
 vient d'être élu pour un mandat de deux ans au poste de secrétaire du Conseil du quartier Maizeret de la Ville de Québec. Il a été nommé au comité d'embellissement et du suivi de la rivière Saint-Charles de la Ville de Québec.

Serge Gendron 73
Polytechnique
 a été nommé membre du conseil d'administration de l'École Polytechnique.

Céline Hervieux-Payette 73
droit
 vient d'être nommée au Conseil des gouverneurs associés de l'Université de Montréal. M^{me} Hervieux-Payette a été nommée sénatrice en mars 1995.



Céline Hervieux-Payette

Alain Beaupré 74
médecine
pneumologie 79
 pneumologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, directeur médical du Service régional de soins à domicile pour malades pulmonaires chroniques de ce centre hospitalier et professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal, vient d'être nommé chef du Département de médecine de l'hôpital Maisonneuve Rosemont pour un second mandat de quatre ans.



Alain Beaupré

Luc G. Girouard 75
Polytechnique
 vice-président chez SNC-Lavalin Environnement, a été nommé au poste de président du conseil de la Grappe des industries de l'environnement pour 1997-1998.

Zacaria Ghavition 76
Polytechnique
 a été élu vice-président aux finances et aux services aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour l'année 1997-1998.

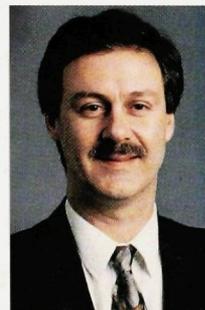
Michel Guimond 76
relations industrielles
 député au Bloc québécois, s'est vu confier la responsabilité de porte-parole du Bloc québécois en matière de transports.

Robert Bélanger 77
médecine
hématologie 84
 chef du Département des laboratoires d'hématologie à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal, vient d'être nommé président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de cet hôpital.



Robert Bélanger

Charles Larocque 77
psychologie 80
FEP 87
 a été réélu membre du conseil d'administration de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec, pour un second mandat et a été nommé secrétaire de cet organisme. Rappelons que M. Larocque est directeur des ressources humaines chez Bell Helicopter Textron.



Charles Larocque

Alain Boisvert 78
pharmacie
 s'est récemment joint à l'équipe de Merck Frosst Canada inc. à titre de chef des affaires gouvernementales Québec.

Rolande Daignault 78
ergothérapie
administration de la santé 97
 a mérité le prix Robert Wood Johnson. Ce prix prestigieux est attribué à l'étudiant choisi par ses pairs et par les professeurs du Département d'administration de la santé à titre d'étudiant susceptible d'apporter une contribution importante dans le domaine de la gestion des services de santé.



Rolande Daignault

Christian N. Dumais 78
droit
 a été nommé directeur, responsabilité professionnelle, administrateurs et dirigeants, chez Dale Parizeau L.M. inc.

François Marcil 78
sciences biologiques
 a été nommé vice-président de la fabrication chez Kraft Canada inc.

Michel Bouvier 79
biochimie
physiologie 85
 professeur titulaire au Département de biochimie, a récemment obtenu le Prix du jeune chercheur de la Société québécoise d'hypertension artérielle et le Prix de jeune chercheur Merck-Frosst attribué par la Société canadienne de biochimie et de biologie moléculaire et cellulaire. Il est aussi membre du Groupe de recherche sur le système nerveux autonome de l'Université de Montréal et membre affilié du Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.



Michel Bouvier

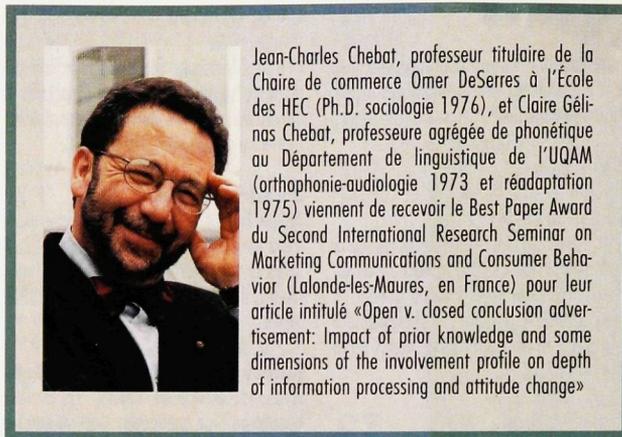
Michel Labrecque 79
sciences biologiques 85
 a été nommé conservateur et chef de la division du développement scientifique et de la recherche du Jardin botanique de la Ville de Montréal.

Khatoune Témisjian 79
sociologie 88
 vient d'être nommée, par l'Office des professions du Québec, administratrice au Bureau de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour un mandat de trois ans. De plus, M^{me} Témisjian a été nommée membre du comité Femmes en ingénierie.



Khatoune Témisjian

Cécile Cléroux 80
Polytechnique
 vient d'être nommée directrice générale du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).



Jean-Charles Chebat, professeur titulaire de la Chaire de commerce Omer DeSerres à l'École des HEC (Ph.D. sociologie 1976), et Claire Gélinas Chebat, professeure agrégée de phonétique au Département de linguistique de l'UQAM (orthophonie-audiologie 1973 et réadaptation 1975) viennent de recevoir le Best Paper Award du Second International Research Seminar on Marketing Communications and Consumer Behavior (Lalonde-les-Maures, en France) pour leur article intitulé «Open v. closed conclusion advertisement: Impact of prior knowledge and some dimensions of the involvement profile on depth of information processing and attitude change»

Claude Vanier 80
médecine psychiatrie 84
 chef du Département de psychiatrie à l'hôpital Louis-H. Lafontaine et professeur adjoint de clinique à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, vient d'être nommé fellow de l'American Psychiatric Association.



Claude Vanier

Jean Sylvain 80
éducation physique HEC 88
 a été nommé directeur de l'Association des diplômés et de la Fondation de Polytechnique.

René Vallerand 80
droit
 s'est récemment joint au cabinet d'avocats Pépin, Létourneau à titre d'associé.

André Roy 81
sciences économiques 83
 a été nommé directeur, partenariats internationaux, chez Groupe Lactel.

Jacques Duchesneau 82
FEP
 directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, a été nommé membre de l'Ordre du Canada et est lauréat du prix Archambault-Fauteux 1997 de la Société de criminologie du Québec.



Jacques Duchesneau

Daniel Lacoste 83
sociologie 85
 a été nommé associé à la société Caldwell Amrop internationale.

François Dufour 84
études françaises
 s'est associé à Leslie Ludanyi pour fonder la librairie Belfry inc. à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Pascale Mercier 85
droit
 vient de se joindre au groupe de Propriété intellectuelle et droit des technologies du Service juridique de Bell Canada.

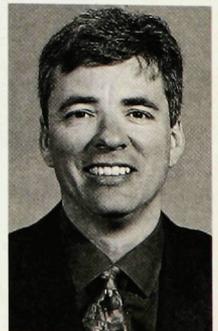
Robert St-Amant 85
bibliothéconomie
 assume présentement les fonctions de directeur de l'enseignement au Collège d'Alfred de l'Université de Guelph, en plus de ses responsabilités courantes de coordonnateur du programme Agriculture et développement international et de la bibliothèque.



Robert St-Amant

Jérôme Piché 87
Polytechnique
 a été nommé vice-président de Spencer Stuart et Associés Itée (Canada).

Victor Plourde 88
médecine 93 pharmacologie 88
 gastro-entérologue au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), s'est vu décerner récemment le prix Janssen au dernier congrès de l'Association américaine de gastro-entérologie, tenu à Washington. Ce prix souligne sa contribution exceptionnelle à la recherche clinique et fondamentale en motilité gastro-intestinale.



Victor Plourde

Apprenez l'anglais à Toronto!

Formation linguistique en situation d'immersion offerte aux professionnels par une école d'anglais reconnue mondialement.

- Enseignement personnalisé,
- Cours particuliers et en petits groupes,
- Horaires flexibles – disponibles toute l'année,
- Accréditée par le Ministère du Revenu du Québec.

Plus qu'un stage : c'est une expérience inégalable !

Brochure gratuite et liste des clients

C.E.L.C. Ltd.
 35 Euclid Avenue
 Toronto, Ont. M6J 2J7
 Tel: (416) 504-6226
 Fax: (416) 504-2777

Email: CELC_Toronto_Ca@CompuServe.com

Lucie Guibault

droit 95

vient d'accepter un contrat comme chercheuse pour l'Institute for Information Law de l'Université d'Amsterdam, aux Pays-Bas. Elle aura pour mandat de faire la rédaction (et la recherche qui s'y rattache) d'une monographie en droit comparé portant sur les limites du droit d'auteur et la liberté d'information.

Lise Pratte

HEC

a été nommée au conseil d'administration de l'École Polytechnique.

Josée Saint-Marseille

bibliothéconomie

a été élue présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Daniel Audet

droit

vient d'être nommé vice-président, affaires institutionnelles, chez Groupe Videotron Ltée.

Caroline Bergeron

HEC

communications 94

a reçu le Rising Star Award, décerné par le Canadian Council for the Advancement of Education, récompensant les premiers succès dans le domaine du développement. Elle vient également d'être nommée directrice des communications institutionnelles chez Bell.



Caroline Bergeron

Esmeralda Thornhill

littérature

a reçu un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université Concordia. M^{me} Thornhill est aussi la première à détenir la James Robinson Johnston Chair in Black Canadian Studies à l'Université Dalhousie.

Nathalie Zinger

aménagement

directrice du Fonds mondial pour la nature (WWF) au Québec, a reçu le prix Mérite environnemental 1997 à l'occasion de la Semaine de l'environnement et de la faune.

Décès**Gaston Bernard**

médecine dentaire 26

Léopold Vachon

HEC 29

Eugène Brisebois

technique éducationnelle 30

Rosario Cousineau

HEC 32

Armand Lafleur

Polytechnique 36

Yves Chaput

médecine 37

Roger Leroux

pharmacie 38

Léon Grégoire

HEC 39

Roger Beaulieu

droit 40

Romain Lépine

optométrie 40

Marcel Huot

Polytechnique 41

Lucien Thinel

droit 41

Gérard Vincent

agronomie 41

Jacques P. Éthier

médecine 42

Jacques-Noël Gagnon

médecine 43

Wilfrid Lefebvre

droit 43

Jean Longtin

médecine 44

Maurice Théoret

lettres 44

Jean-Louis Langlois

droit 45

Paul Arnoldi

HEC 46

A. André Leblanc

Polytechnique 46

Marcel Marcil

pharmacie 46

Yves Munn

pharmacie 47

Roland Désilets

médecine 49

Bernard Martineau

médecine 49

Jean Mercier

sciences de l'éducation 51

Paul Stanley

médecine 51

André Cormier

médecine 52

Guy A. Gauthier

Polytechnique 52

Julien Denhez

médecine 53

André Massé

droit 53

Charles Michaud

architecture 53

Marcel Panneton

pharmacie 53

Léo Derome

médecine 54

Marcel Lizée

droit 54

Jean-Yves Tremblay

médecine 54

Claude Baril

médecine dentaire 55

Fernando Girard

médecine 55

Jacques Joncas

pharmacie 55

Sabin Lemoine

technique éducationnelle 55

Julienne Trudel

hygiène 55

André Girard

médecine vétérinaire 56

Yves Aubry

HEC 57

Charles De Guire

droit 57

Gustave Larocque

agronomie 57

André Dupras

Polytechnique 58

Denis Lamarche

HEC 59

Hubert Leroux

droit 63

Laurette Bannon

technique éducationnelle 64

Réjean St-Laurent

Polytechnique 64

André Lamarre

médecine 65

Vincent Leblanc

HEC 66

Claude Vallée

médecine 66

Pierre Collinge

linguistique et traduction 67

Michel Lupien

droit 67

Daniel Séguin

mathématiques 67

Réal Coderre

études pastorales 68

Renée Larose

sciences de l'éducation 68

Chantal Cardon

lettres 71

Nicole Panet-Raymond

lettres 71

Aimé-Charles Roy

théologie 71

Guy Romano

psychologie 74

Jean-Pierre Samson

HEC 78

Cécile Reeves

études médiévales 81

Jean Wilkin

mathématiques 81

Rita Archambault

FEP 83

Roger Dumais

service social 84

Léopold Brégent

andragogie 84

Annette Paradis

sciences de l'éducation 85

Diane Boileau

FEP 87

Élizabeth Turmel

FEP 87

Nicolas Chamberland

criminologie 92

Aux familles éprouvées, nous offrons nos sincères condoléances.

Dons in memoriam

À l'occasion d'un décès, vous pouvez verser un don destiné à la recherche en hommage à la mémoire d'une personne décédée. Le Fonds de développement de l'Université de Montréal informera la famille du don reçu, sans mention du montant bien entendu, et enverra un reçu aux fins d'imposition.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Fonds de développement au (514) 343-6812.

Vous et les assurances de personnes

Michel Durand
Droit 1992
Richard Fournier

Écrit dans un langage simple et accessible, ce livre a pour objet de démystifier les contrats d'assurances de personnes. La terminologie de même que les principales règles régissant ces contrats n'auront plus de secrets pour vous.

Édibec inc., 1997
144 pages, 17,95 \$

La discipline en classe

C.M. Charles
Traduction de Pierrette Mayer
Mathématiques 1990

Dans cet ouvrage, l'auteur présente une analyse des modèles de discipline les plus importants des cinq dernières décennies, accompagnée de renseignements pratiques sur des sujets connexes. Il donne également des suggestions sur la façon de procéder pour élaborer soi-même un système de discipline.

Éditions du Renouveau pédagogique, 1997
349 pages, 34,95 \$

Les droits de la personne et les relations du travail

Linda Bernier
Relations industrielles 1993
Lukasz Granosik
Sciences biologiques 1990
Jean-François Pedneault
Droit 1991

Cet ouvrage à feuilles mobiles avec mises à jour périodiques contient une analyse claire et concise qui permet de trouver rapidement des réponses aux questions que suscite l'application des lois sur les droits de la personne, en particulier la *Charte des droits et libertés de la personne*, dans le cadre des relations de travail.

Les Éditions Yvon Blais, 1997
690 pages, 115 \$

Les Défis de Félix (8 à 88 ans) et**Félix joue avec les verbes**

Nancy Gagné
Programme facultaire 1991
Orthopédagogie 1992

Défis où le plaisir est à l'honneur, jeux de vocabulaire, de conjugaison et d'observation transformeront des moments de temps libre en périodes enrichissantes et passionnantes.

Éditions Tropèze, 1997
4,95 \$ l'unité

L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire: une question sociale et de santé

Sous la direction de Hélène Delisle
Médecine spécialisée 1975
et Anne-Marie Hamelin

Il s'agit des actes d'un colloque tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS de 1996 sur l'insécurité alimentaire ou l'incertitude de pouvoir se nourrir adéquatement faute de revenus et autres ressources permettant de s'approvisionner par des moyens normaux.

ACFAS, 1997
120 pages, 15 \$ (12,75 \$ pour les membres de l'ACFAS)

Panorama de la littérature québécoise contemporaine

Sous la direction de Réginald Hamel
Études françaises 1971



Une honnête et riche synthèse de ce que furent les lettres québécoises depuis la rupture, au moins relative, que marque, au Québec, la crise d'Octobre. Guérin littérature, 1997
832 pages, 39 \$

La didactique des sciences de la nature au primaire

Marcel Thouin
Physique 1976

Mesure et évaluation 1981 et 1988
Cet ouvrage vise à renouveler l'enseignement et l'apprentissage des sciences de la nature, au préscolaire et au primaire, dans une direction conforme aux orientations actuelles de la didactique des sciences.

Éditions MultiMondes, 1997
458 pages, 34,95 \$

Iguashat

David Gervais
Droit 1994

La mort qui rôde à pas de loup. Un temps à ne pas mettre son âme dehors. Nataq sera-t-il la dernière proie du sorcier Iguashat?

Les Éditions du Coin, 1997
24 pages, 8 \$

Je marche à côté d'une joie (instantanés)

Jeanne Painchaud
Études françaises 1992

En notant les expressions mémorables de son fils alors qu'il en était à ses premières incursions dans le langage, l'auteure a découvert les liens étroits entre l'apprentissage du langage chez un jeune enfant et ces fameux petits poèmes nippons dont elle nous livre ici de beaux spécimens.

Les Éditions de l'Instant même et Les Éditions Les 400 coups, 1997
96 pages, 14,95 \$

The Very Idea of Radical Hermeneutics

Roy Martinez
Philosophie 1986

Cet ouvrage poursuit le travail amorcé par John D. Caputo, qui consistait à radicaliser le projet herméneutique, à confronter l'herméneutique philosophique — assimilée peut-être surtout aux travaux de Gadamer — aux interrogations plus radicales suscitées par les écrits de Jacques Derrida.

Humanities Press, 1997
208 pages, 55 \$US

Mieux écrire dans Internet

François Hubert
FEP 1987

Études françaises 1995



Ce précieux guide offre aux internautes, auteurs de sites Web, journalistes, rédacteurs et réviseurs des indications pour une communication limpide, précise et convaincante.

Les Éditions logiques, 1997
91 pages, 12,95 \$

Un dragon dans les pattes

Marie-Francine Hébert
Lettres 1971

Méli Mélo est aux prises avec un dragon qui a atterri dans son salon. Elle lui fait vite comprendre que toutes les filles ne sont pas sans défense.

Éditions La Courte Échelle, 1997
64 pages, 8,95 \$

Lexique, synthèse et jurisprudence sommaire: Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

Yves Tardif
Droit 1969

Ce livre fait la synthèse de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (plus de 600 articles) et résume plus de 4000 décisions publiées et non publiées en relation avec cette loi. Wilson & Lafleur ltée, 1997
370 pages, 59,95 \$

Charles Gill: poésies complètes

Édition critique de Réginald Hamel
Études françaises 1971



S'intéressant depuis plus de 25 ans à l'œuvre de Gill, l'auteur a récupéré la majorité des archives du poète et restitué à l'œuvre sa véritable dimension. En effet, à la mort de Gill, sa sœur Marie s'approprie ses manuscrits, en détruit une partie et épure certaines œuvres. Éditions Hurtubise HMH, 1997
283 pages, 24,95 \$

Devant la création: regards de science, regards de foi

André Beauchamp
Théologie 1962

Tout en présentant l'état actuel de la recherche scientifique sur la vie et le monde, l'auteur nous invite à entrer dans le mystère de la nature en tant que création de Dieu. Dans un contexte de crise écologique, la foi au Créateur appelle au respect, à la responsabilité, à la réconciliation.

Éditions Fides, 1997
152 pages, 13,95 \$

Mélanges: Paul-André Crépeau

offerts par ses collègues de McGill
Cet ouvrage est la marque du respect et de l'affection que la Faculté de droit de l'Université McGill a toujours manifestés à l'endroit de Paul-André Crépeau (droit 1950). Dans ces pages sont décrits les tenants et aboutissants de son extraordinaire carrière publique et universitaire. Les Éditions Yvon Blais, 1997
721 pages, 95 \$

Le fils du Margrave

Yves Meynard

Mathématiques 1984

Informatique 1984 et 1995

Sébastien a passé toute sa vie dans l'immense château de la Marche orientale sur laquelle règne son père, le Margrave. Dans une aile désaffectée du château, le garçon découvre une porte qui le mène sur la lune, au cœur d'une forteresse habitée par une race de magiciennes.

Mediaspaul, 1997

160 pages, 7,95 \$

Sigogne par les sources

Gérald C. Boudreau

Théologie 1990

Ce recueil de quelque 24 manuscrits inédits du 19^e siècle met en vedette le missionnaire français Jean Mandé Sigogne et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. Ces textes présentent de façon colorée la vie quotidienne de ces Acadiens et de leur pasteur aux prises avec les faiblesses de la nature humaine.

Éditions de l'Acadie, 1997

204 pages, 22,95 \$

Ce service inestimable

Micheline Choquet

FEP 1985

À plusieurs égards, ce roman frôle dangereusement la réalité. Il nous plonge rapidement au cœur des émotions et des réflexions plus ou moins avouables du personnel hospitalier. Un profond questionnement sur la vie, la mort et la subtile frontière qui les sépare.

Les Éditions JCL, 1997

278 pages, 19,95 \$

L'odyssée du Pénélope

Jean-Pierre Guillet

Biologie 1975

Sciences de l'éducation 1976 et 1988

Que s'est-il réellement passé sur Biosphère M, la première colonie martienne? Personne n'a survécu à l'explosion nucléaire, pas même le légendaire commandant Fitzchab. Soixante ans plus tard, Enia Makintock s'entête pourtant à croire le contraire.

Éditions Héritage, 1997

297 pages, 9,95 \$

Réaliser son projet d'entreprise

Louis Jacques Filion

HEC 1976

et ses collaborateurs

La démarche proposée par les auteurs est simple, progressive et agrémentée d'une foule de conseils pratiques. Grâce à cet ouvrage, vous serez en mesure de présenter un projet digne de vos aspirations et qui répond aux attentes de vos bailleurs de fonds.

Les Éditions Transcontinental, 1997

272 pages, 27,95 \$

Faillite et insolvabilité: une perspective québécoise de la jurisprudence

Jean-Yves Fortin

Droit 1969

Bernard Boucher

Beaucoup plus qu'une simple version annotée des textes bilingues de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et des *Règles sur la faillite*, cet ouvrage à feuilles mobiles offre près de 2500 décisions traitées, des commentaires explicatifs, des tableaux et diagrammes et vous donne droit à au moins trois mises à jour par année.

Carwell, 1997

195 \$

Graine de traître

Noël Pérusse

Philosophie 1950

Dans ce premier tome des *Mémoires d'un déraciné*, l'auteur rappelle à sa façon les années 1927 à 1957, cette période riche et mouvementée qui est le théâtre de la grande crise, de la Seconde Guerre mondiale, du début des trente glorieuses et qui prépare, chez nous, ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution tranquille.

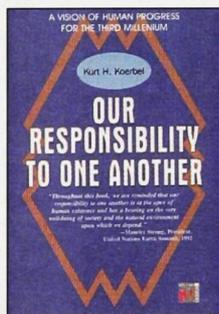
Les Éditions Varia, 1997

324 pages, 27,95 \$

Our Responsibility to One Another

Kurt H. Koerbel

Psychologie 1958 et 1960



Pour créer un monde pacifique, socialement et moralement responsable, qui vise à favoriser le bien-être de tous, chacun doit prendre conscience qu'il est responsable de l'ensemble de ses actes envers Dieu, envers l'humanité, envers autrui, envers lui-même aussi. À l'aube de l'an 2000, nous nous devons tous de mieux connaître et d'assumer pleinement nos devoirs et nos responsabilités.

Robert Davies Publishing, 1997

225 pages, 21,99 \$

L'art du maquillage

Sergio Kokis

Psychologie 1973

Avec ce roman, l'auteur se lance sur une nouvelle piste, celle du faux et des faux-saires. Une incursion fascinante dans un monde aux ramifications internationales.

XYZ éditeur, 1997

376 pages, 24,95 \$

Sacré Moyen Âge!

Martin Blais

Études médiévales 1964 et 1967

En une quinzaine de tableaux saisissants, Martin Blais présente un Moyen Âge ingénieux, progressif, fêtarde et anticlérical. Tout le contraire de la caricature issue de la Renaissance. En fermant le livre, c'est avec étonnement et admiration que le lecteur conclura: sacré Moyen Âge!

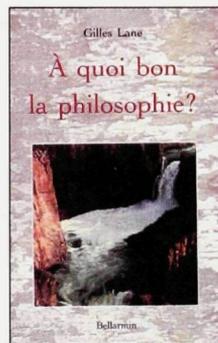
Éditions Fides, 1997

225 pages, 23,95 \$

À quoi bon la philosophie?

Gilles Lane

Mathématiques 1957



L'auteur cherche à voir comment la connaissance philosophique pourrait constituer un apport culturel important et à quelles conditions les philosophes, loin de vivre en parasites de la société, pourraient être utiles.

Éditions Bellarmine, 1997

128 pages, 10,95 \$

Le cercle de Clara

Martine Desjardins

Littératures et langues modernes 1979

Littérature comparée 1984

À l'été 1895, dans une Nouvelle-Écosse mi-révêe, mi-réelle, l'existence de Clara, devenue neurasthénique et morphinomane, atteint son paroxysme. L'appel du Nord et de sa pureté transparente pourrait bien lui sauver la vie, surtout si ce nord est personnifié par le corps, l'esprit et l'âme du capitaine Ian Ryder.

Leméac éditeur, 1997

216 pages, 23,95 \$

Les taches de soleil

André Paquette

Droit 1955

Le passage de l'un à l'autre des décors, au fil des récits, donne prétexte à toutes sortes d'aventures et de rencontres, depuis l'anecdote insignifiante du touriste occasionnel jusqu'à l'expérience la plus invraisemblable du voyageur non vigilant, en passant par le récit commenté sur l'histoire et les coutumes des pays latino-américains.

Les Éditions Triptyque, 1997

219 pages, 18 \$

Sophie devient sage

Louise Leblanc

Sciences de l'éducation 1964

Sophie a des problèmes. Plus rien ne va dans sa vie. Elle, qui est plutôt excessive, décide de changer de conduite et se métamorphose en petite fille modèle. Un roman pour apprendre à vivre en harmonie avec les autres.

Éditions La Courte Échelle, 1997

64 pages, 8,95 \$

La motivation des enfants: le rôle des parents

Paul Darveau

Sciences de l'éducation 1969

Rolland Viau

Sciences de l'éducation 1973

Technologie éducationnelle 1989

Votre enfant ne veut plus rien savoir de l'école? Vous ne savez plus par quel bout intervenir? Cet ouvrage, qui motive les parents à agir sur la motivation de leur enfant, vous sera d'un secours inestimable.

Éditions du Renouveau pédagogique, 1997

132 pages, 18,95 \$

Assurances

(revue trimestrielle consacrée à l'assurance et à la gestion des risques)

La revue *Assurances*, fondée en 1932 par Gérard Parizeau, appartient désormais à l'École des HEC. L'École hérite ainsi d'une revue prestigieuse, solidement implantée dans le milieu de l'assurance. Bien qu'évoluant désormais dans le sillon universitaire, la revue continue de suivre de près les réalités et l'évolution de l'industrie de l'assurance au Canada et à l'étranger. Elle s'intéresse également à la gestion des risques.

Les personnes désireuses de s'y abonner peuvent communiquer à cet effet avec Diane Moody, de l'agence internationale d'abonnements Periodica, située au 1155, avenue Ducharme, à Outremont (Québec). Téléphone: (514) 274-5468; télécopieur: (514) 274-0201.

Un don riche de signification!

Le décès d'une personne qui vous était chère peut être l'occasion de faire un don riche de signification à l'Université de Montréal. Dans un tel cas, votre don sera affecté au Fonds de recherche de l'Université de Montréal, servant alors à faire reculer les frontières de la connaissance. De cette manière,

vous perpétuerez symboliquement la mémoire de la personne décédée en contribuant concrètement à bâtir un avenir meilleur. N'hésitez pas à communiquer avec Mireille B. Noiseux au 343-6111, poste 8833. Elle vous renseignera avec plaisir au sujet des dons *in memoriam*.

Don de 200 000 \$ à l'École d'optométrie pour la création du fonds Victor-Cohen

Applicant au financement de la recherche universitaire une recette qui l'a très bien servi en affaires, M. Victor Cohen vient de créer un laboratoire et un fonds personnalisés capitalisés à l'École d'optométrie. L'inauguration officielle du laboratoire Victor-Cohen a eu lieu le 3 octobre dernier.

Rappelons que M. Cohen a joué un rôle de pionnier et d'innovateur dans le domaine des produits ophtalmiques.

Le laboratoire et le fonds Victor-Cohen permettront d'appuyer l'implantation et le développement du Centre de recherche évaluative sur les produits ophtalmiques au sein de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal. Le laboratoire Victor-Cohen travaillera à l'évaluation de la performance et de la qualité des lentilles et montures ophtalmiques. Il constitue le module initial du Centre de recherche évaluative sur les produits ophtalmiques qui sera, à l'échelle internationale, le premier centre d'expertise sur les produits ophtalmi-



Victor Cohen

ques implanté en milieu universitaire.

Quant au fonds Victor-Cohen, il contribuera au soutien financier des activités d'évaluation menées par le laboratoire Victor-Cohen en assurant, en partie ou en totalité, le salaire des chercheurs et du personnel technique. Ce fonds capitalisé garantira l'existence à travers le temps de cet important élément du Centre de recherche évaluative sur les produits ophtalmiques de l'Université de Montréal.

Campagne annuelle du fonds Alma mater 1997-1998: c'est parti!

Au cours des prochains mois, diverses activités de sollicitation permettront d'amasser des fonds pour soutenir le développement de l'Université et de ses facultés. L'argent recueilli servira à réaliser des projets tels que l'octroi de bourses d'études et d'excellence, l'achat de matériel informatique et scientifique et à soutenir les Services aux étudiants, les bibliothèques et le sport universitaire.

Vous serez donc invité à souscrire à la campagne annuelle du fonds Alma mater 1997-1998 par le biais du Phonothon annuel, de l'opération Télécourrier, de la Société des nouveaux diplômés et des campagnes facultaires. Ces activités sont organisées par le Secteur des activités annuelles du Fonds de développement, conjointement avec les facultés. Ne soyez donc pas surpris si vous êtes sollicité par l'un ou l'une de vos collègues, ou encore par un étudiant ou une étudiante. C'est pour une bonne cause, celle de votre *alma mater*!

Si vous désirez offrir vos services à titre de bénévole dans le développement philanthropique de l'Université, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire. Nous nous ferons un plaisir de nous entretenir avec vous.

Caroline Montana, responsable du Secteur des activités annuelles, 343-5890.

Un don majeur, un geste durable

Un don majeur, c'est un geste concret et immédiat. C'est le don par une personne d'un montant très important (25 000 \$ et plus) pour appuyer la cause qui lui tient à cœur.

Un don majeur est donc un acte philanthropique exceptionnel qui permet de soutenir le développement de l'Université ou d'une faculté, ou encore de créer un fonds personnalisé à l'Université. Ce fonds peut attribuer des bourses annuelles à des étudiants méritants ou être destiné à soutenir un champ de recherche donné. D'autres donateurs voudront appuyer des stages de perfectionnement pour des étudiants chercheurs travaillant dans des domaines aussi variés que les arts, les sciences, la santé et autres. Un don majeur peut également servir à l'acquisition de matériel didactique ou de laboratoire ou à accroître les collections des bibliothèques.

L'actualisation d'un don majeur s'insère habituellement dans une planification financière qui permet au donateur d'optimiser la portée de son geste autant pour l'Université que pour lui-même. Aussi, le donateur pourra décider d'effectuer son don selon le nombre de versements qui lui convient, ou encore envisager un don testamentaire, un don d'assurance-vie ou de rente.

Les professionnels du Fonds de développement sont en mesure de conseiller et d'assister tout donateur dans la planification et la réalisation d'un don majeur et planifié.

Communiquez avec eux au 343-6812.

En collaboration avec



Université de Montréal
Les Diplômés

Location de véhicules à long terme

Bénéficiez:

**de notre
pouvoir d'achat**

**d'un service
personnalisé
par une équipe
de professionnels**

**de notre sélection
de toutes marques
sous une seule
enseigne**

**d'un contrat de location
adapté à vos besoins**

d'une option d'achat à prix avantageux

**Choisissez
la bonne
direction**

Location

LUTEX

en affaires depuis 1979

MONTRÉAL

5255, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 110
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2M6
Téléphone (514) 336-3000
Télécopieur (514) 336-3030

QUÉBEC

2480, Chemin Sainte-Foy, bureau 180
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T6
Téléphone (418) 644-4100
Télécopieur (418) 646-9801



OFFRE D'ESSAI
 OUI ! Je désire une consultation rapide sans obligation.
 Voici les dates d'échéance de mes polices d'assurances :

Auto : jour/ mois/ année/

Habitation : jour/ mois/ année/

Voyage : jour/ mois/ année/

Nom _____

Prénom _____ (bureau)

Téléphone (résidence) _____

Adresse _____ Province _____ Code postal _____

Ville _____

Préférence : journée soirée

Télécopiez maintenant cette page à Meloche au :
(514) 385-2196
 et un analyste vous rappellera environ 30 jours avant l'échéance
 de vos polices pour vous offrir la solution Meloche.

Recommandé par Les Diplômés de l'Université de Montréal contre les brûlements dus au feu

Parrainé par :



Université de Montréal
 Les Diplômés

Rien de plus affligeant qu'un incendie. Rien de plus soulageant que d'être assuré avec Meloche... parce qu'on sait que les choses vont se régler rapidement. Et nous connaissons si bien les besoins des diplômés universitaires que nous avons conçu un programme d'assurances modulaire pouvant combiner les assurances automobile, habitation, voyage et des petites entreprises de même que les assurances revenu, santé et vie. Tout ça, à un prix concurrentiel avec, en prime, le service exceptionnel de Meloche — leader des programmes d'assurances dédiés aux diplômés universitaires et professionnels.

Consultation rapide,
 sans obligation :

(514) 384-1112
1 800 361-3821

MELOCHE

*Notre science... l'assurance
 notre art... le service*

MELOCHE · MONNEX

Calgary · Edmonton · Halifax · Montréal · Toronto